



**Les accompagnements socio-éducatifs  
individualisés  
des Acteurs de Liaison Sociale dans  
l'Environnement Scolaire (ALSES)**

**Année scolaire  
2024-2025**

**Association Prévention Spécialisée Nationale**  
**112 Rue d'Arras- 59000 LILLE**  
**03 20 16 81 40**  
**[secretariat@apsn-prev.fr](mailto:secretariat@apsn-prev.fr)**  
**[apsn-prev.org](http://apsn-prev.org)**

**Centre de Ressources soutenu par**



## Sommaire

Sommaire.....	2
Introduction.....	4
A)    Nombre de postes d'ALSES par territoire .....	7
B)    Nombre de jeunes accompagnés .....	7
C)    Les collèges concernés .....	7
 Chapitre 1 : Situations des collégiens accompagnés par les éducateurs spécialisés ayant fonction d'ALSES	9
1.1 Ratio garçons / filles accompagnés par les ALSES .....	9
1.2 Age des collégiens accompagnés par les ALSES.....	10
1.3 Classe des collégiens accompagnés par les ALSES .....	11
1.4 Les mesures de protection de l'enfance et/ ou médico-sociales .....	12
1.5 Les aides financières des collégiens accompagnés par les ALSES .....	13
 Chapitre 2 : Situations familiales des collégiens accompagnés par les éducateurs spécialisés ayant fonction d'ALSES .....	14
2.1 Les configurations familiales des collégiens accompagnés.....	14
2.2 Les ressources financières des familles des collégiens accompagnés.....	15
 Chapitre 3 : Les accompagnements socio-éducatifs menés par les éducateurs spécialisés ayant fonction d'ALSES .....	16
3.1 Le lieu des accompagnements socio-éducatifs.....	16
3.2 L'origine de la demande d'accompagnement des collégiens accompagnés par les ALSES .....	16
3.3 La demande principale des collégiens accompagnés par les ALSES.....	21
3.3.1 Focus sur le type de demande principale concernant la scolarité .....	22
3.4 Les objectifs travaillés avec les collégiens accompagnés .....	23
3.4.1 Focus sur les objectifs travaillés en lien avec la scolarité .....	25
3.5 les modalités mobilisées durant les accompagnements individuels.....	26
3.5.1 Focus sur la mobilisation des familles.....	27
3.5.2 Les objectifs travaillés avec les familles .....	28
3.6 Mobilisation des partenaires .....	30
3.6.1 Les partenaires mobilisés sur les territoires d'intervention .....	30
3.7 Regards croisés des éducateurs de prévention spécialisée – ALSES .....	31
 Conclusion, Perspectives, Remerciements .....	36



## Introduction

Historiquement, des éducateurs de la Prévention Spécialisée intervenaient au sein des collèges. En 1995, un groupe de réflexion s'est interrogé sur les moyens à mettre en place pour lutter contre les problèmes de violence dans les collèges de la ville de Lille. Ce groupe a émis l'idée d'une intervention éducative renforçant les liens entre le milieu scolaire et les autres environnements des jeunes. En mars 1996, trois premiers postes d'éducateur en fonction d'acteur de liaison sociale dans l'environnement scolaire sont créés à l'initiative de l'association Itinéraires.

Un premier rapport d'étude a été réalisé en 2008 par le Conseil Technique des clubs et équipes de prévention Spécialisée (CTPS) intitulé : « **De la coopération des acteurs de l'institution scolaire et de la Prévention Spécialisée** ». Une seconde étude réalisée en 2011 auprès de 20 collèges par le cabinet CRESS met en exergue que les éducateurs de prévention spécialisée en fonction d'A.L.S.E.S. (Acteur de Liaison dans l'Environnement Scolaire) bénéficient d'une appréciation massivement positive de la part des différents acteurs du collège :

- 96% estime que l'éducateur de prévention spécialisée en fonction d'A.L.S.E.S. est utile pour leur établissement,
- 95% estime que l'éducateur de prévention spécialisée en fonction d'A.L.S.E.S. est utile pour les élèves en difficulté.

Actuellement, à l'échelle départementale :

- Le nombre d'A.L.S.E.S. est de 73 postes : 72 A.L.S.E.S. au sein des associations de Prévention Spécialisée, 1 poste rattaché à la Ville de Loos.

Le nombre de postes a notamment été augmenté dans le cadre de la contractualisation Etat / Département du « plan de lutte contre la pauvreté » : de 43 à 73 postes. Actuellement, le financement des postes A.L.S.E.S rentre dans le cadre du Pacte des Solidarités (2024/2027). La question du financement au-delà de ces trois années est aujourd'hui en questionnement.

Compte tenu de ce développement, il est apparu nécessaire d'engager une nouvelle étude sous la forme d'une action recherche conduite par l'A.P.S.N. (Association de Prévention Spécialisée Nationale), celle-ci devrait rendre ses conclusions d'ici janvier 2026.

Les éducateurs en prévention spécialisée en fonction d'A.L.S.E.S. sont identifiés particulièrement sur :

- Les situations personnelles d'élèves qui rencontrent des difficultés scolaires, sociales, relationnelles etc...,

- La continuité de la relation dans le quartier,
- Les relations avec les familles qui sont éloignées des établissements scolaires.

Une des missions du Centre de Ressources de l'A.P.S.N. porte sur l'accompagnement des professionnels et l'animation du réseau des Acteurs de Liaison dans l'Environnement Scolaire (A.L.S.E.S) afin :

- D'accompagner les nouveaux professionnels dans leur prise de fonction,
- D'organiser les groupes d'échanges et d'analyses des pratiques (identifier les facteurs de réussite et les difficultés éventuellement rencontrées),
- De concevoir et mettre en œuvre des modules de formation thématique en lien avec les besoins des professionnels (par exemple : le malaise scolaire ; l'enfant, l'adolescent et la famille ; la sanction disciplinaire, l'intervention auprès des familles des jeunes accompagnés etc...).
- De créer des supports de communication et de valorisation du dispositif,
- De coconstruire des outils qui facilitent l'exercice de la fonction.

Il s'agit également de poursuivre les travaux et réflexions par le croisement des points de vue des parties prenantes : Education Nationale, Département du Nord, Prévention Spécialisée.

→ **La mise en œuvre de cette fonction nécessite d'articuler 4 niveaux :**

- L'échelle institutionnelle : l'Education Nationale, le Conseil Départemental du Nord, le réseau de la Prévention Spécialisée du Nord,
- La déclinaison territoriale : les Directions Déléguées de Territoire, les Collèges, les Associations de Prévention Spécialisée,
- Les cadres intermédiaires et les coordinateurs ALSES au sein des structures de Prévention Spécialisée
- Les éducateurs de Prévention Spécialisée dont ceux ayant une mission ALSES.



**Pour aller plus loin :**

<https://apsn-prev.org/index.php/acteurs-de-liaison-sociale-dans-l-environnement-scolaire-alses/>

## LA SAISIE DES DONNÉES CONCERNANT LES ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS INDIVIDUALISÉS SE RÉALISE À PARTIR 3 FICHES :

### **LA FICHE "USAGER"**

Elle permet d'avoir les renseignements administratifs, les adresses réseaux-sociaux, l'origine de la demande (qui ?) et l'objet de la demande principale.

### **LA FICHE "SITUATION"**

Elle comprend l'ensemble des éléments liés à la situation des jeunes (scolarité, hébergement, diplôme, situation professionnelle, mesures de Protection de l'Enfance etc...). La fiche situation intègre également une partie sur la situation familiale des jeunes accompagnés en fonction des éléments d'information dont disposent les éducateurs. Dès lors qu'un des éléments de la situation change, les professionnels sont amenés à produire une nouvelle fiche, ce qui permet d'avoir un historique des évolutions durant le parcours des jeunes.

### **LA FICHE "D'INTERVENTION ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL"**

Elle s'apparente au carnet de bord des éducateurs : les professionnels renseignent une fiche à chaque temps dédié à l'accompagnement d'un jeune qu'il soit présent ou non.

En effet, l'accompagnement individuel comprend également des temps de coordination ou de coopération avec des partenaires.

Cette fiche permet de renseigner le lieu de rencontre avec le jeune, les objectifs travaillés et les modalités (mobilisation de dispositifs internes au club de prévention spécialisée, de partenaires sur ou hors des territoires d'intervention, de la famille et l'entourage du jeune ...).

Les données présentées dans ce document concernent les accompagnements socio-éducatifs individuels et prennent en compte les situations connues au moment de la saisie des informations par les éducateurs.

Les données relatives aux actions collectives et au travail de rue figurent dans le rapport d'analyse départemental de la Prévention Spécialisée.

Au regard des moyens dédiés par le biais du Pacte des Solidarités au dispositif ALSES du département du Nord, il est important de souligner qu'une étude d'impact de ce dispositif sera réalisé sur la période 2024/2027. La récolte des données communes sera un outil essentiel de mesure quantitative dans l'analyse. Il est alors essentiel d'utiliser cet outil comme un support de valorisation de l'activité.

## A) Nombre de postes d'ALSES par territoire

Territoires	Nombre de postes ALSES
<b>Cambrai</b>	5
<b>Douai</b>	10
<b>Valenciennes</b>	12
<b>Sambre-Avesnois</b>	11
<b>VNE</b>	11
<b>Lille</b>	18
<b>Flandres</b>	6
<b>Total</b>	73 postes sur 74 établissements

## B) Nombre de jeunes accompagnés

A l'échelle départementale, les éducateurs spécialisés ayant fonction d'ALSES ont accompagné :

**3734 jeunes sur l'année scolaire 2024-2025 pour l'ensemble des territoires** ; 3501 jeunes pour l'année scolaire précédente ; (9866 jeunes ont été accompagnés par l'ensemble de la Prévention Spécialisée en 2024).

Il est à noter que le nombre jeunes collégiens accompagnés est en constante évolution. En effet si l'on compare avec l'année scolaire 2022-2023, c'est 505 jeunes supplémentaires qui ont pu bénéficier d'un accompagnement individuel.

Territoires	Nombre de jeunes
<b>Cambrai</b>	150
<b>Douai</b>	374
<b>Valenciennes</b>	439
<b>Sambre-Avesnois</b>	488
<b>VNE (Versant-Nord-Est)</b>	639
<b>Lille</b>	1264
<b>Flandres</b>	380
<b>Total</b>	<b>3734</b>

## C) Les collèges concernés

### Territoires des Flandres

#### **Association AAE – Dunkerque**

- Collège Arthur Van hecke – Dunkerque
- Collège Lucie Aubrac- Dunkerque
- Collège Deconink- Saint-Pol-sur-Mer
- Collège Du Moulin- Grande-Synthe
- Collège Robespierre- Saint-Pol-sur-Mer
- Collège Jules Vernes- Grande-Synthe



### Territoires du Versant-Nord-Est

#### **Association AAPI – Tourcoing**

- Collège Albert Roussel - Tourcoing
- Collège Lucie Aubrac- Tourcoing
- Collège Marie-Curie- Tourcoing
- Collège Pierre Mendes- Tourcoing

#### **Association AEP – Roubaix**

- Collège Madame de Sévigné – Roubaix
- Collège Anne- Franck – Roubaix
- Collège Baudelaire – Roubaix
- Collège Rosa Parks – Roubaix

#### **Association HORIZON 9- Roubaix**

- Collège Monod – Roubaix
- Collège Pablo Neruda – Wattrelos
- Collège Emile Zola- Wattrelos

## Territoires du Douaisis

### **Association GAP – Bouée des jeunes**

- Collège Théodore MONOT – Aniche
- Collège Victor Hugo – Aubry
- Collège Canivez – Douai
- Collège Gayant Frais marais – Douai
- Collège Joliot Curie – Lallaing
- Collège Robert DESNOS – Masny
- Collège Maurice Schumande – Pecquencourt
- Collège Anatole France – Sin-le-Noble
- Collège Victor Hugo – Somain
- Collège Romain Rollard - Waziers

## Territoires de Lille

### **Association AAE – Dunkerque**

- Collège Desrousseaux – Armentières
- Collège Jean-Rostand – Armentières

### **Association ITINERAIRES – Lille**

- Collège Boris Vian - Lille
- Collège Louise Michel – Lille
- Collège Martha Desrumaux- Lille
- Collège Miriam Makeba- Lille
- Collège Nina Simone- Lille
- Collège Verlaine- Lille

### **Association FCP- Marcq-en-Barœul**

- Collège Anne Frank - Lambersart
- Collège Lavoisier- Lambersart
- Collège Lévi-Strauss- Lille
- Collège Jean Demaillly- Seclin
- Collège Jean Jaurès- Lomme
- Collège Jean Moulin- Wattignies

### **Association AVANCE – Villeneuve d'Ascq**

- Collège Simone De Beauvoir – Villeneuve d'Ascq

### **Association APSM-Azimuts – Mons-en-Barœul**

- Collège Descartes
- Collège Rabelais

## Territoires du Cambrésis

### **Association GAP – Bouée des jeunes**

- Collège Paul Langevin – Avesnes-les-Aubert
- Collège Lamartine – Cambrai
- Collège Jules Ferry- Cambrai
- Collège Jacques Prévert – Caudry
- Collège Jean Moulin – Iwuy
- Collège Jean Rostand – Le Cateau Cambrésis

## Territoires de la Sambre Avesnois

### **Association AEP – Fournies**

- Collège Joliot Curie – Fournies
- Collège Léo Lagrange- Fournies
- Collège Saint-Exupéry – Hautmont
- Collège Pierre Ronsard – Hautmont
- Collège Jean ZAY – Feigny
- Collège Jacques Brel – Louvroil
- Collège Félix Del Marle- Aulnoye- Aymeries
- Collège Eugène Thomas – Jeumont

### **Association AJA – Maubeuge**

- Collège Ernest Coutelle – Maubeuge
- Collège Vauban – Maubeuge
- Collège Jules Verne - Maubeuge

## Territoires du Valenciennois

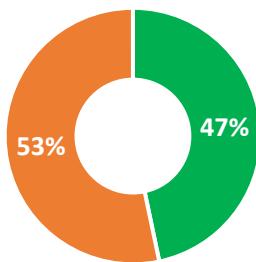
### **Association CAPEP – Anzin**

- Collège Les Rochambelles- Anzin
- Collège Paul Eluard – Beuvrages
- Collège Jean Macé – Bruay sur l'Escaut
- Collège Josquin des prés – Condé sur l'Escaut
- Collège Turgot- Denain
- Collège Bayard – Denain
- Collège Félicien Joly – Escaudain
- Collège Jean Zay – Escautpont
- Collège Félicien Joly – Fresnes sur Escaut
- Collège Voltaire – Lourches
- Collège Jehant Froissart – Quiévrechain
- Collège Germinal – Raismes
- Collège Chasse Royale - Valenciennes

# Chapitre 1 : Situations des collégiens accompagnés par les éducateurs spécialisés ayant fonction d'ALSES

## 1.1 Ratio garçons / filles accompagnés par les ALSES

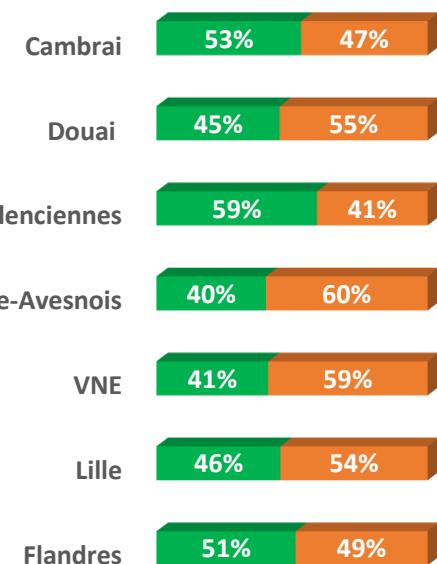
### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



■ Filles ■ Garçons

La proportion de filles accompagnées par les éducateurs ALSES est en constante évolution et s'élève à 47 %. Cette part a augmenté de 2 points par rapport à l'année précédente et de 5 points par rapport à l'année scolaire 2022-2023. Cette évolution peut être mise en relation avec la présence des éducateurs dans les collèges, qui permet de toucher l'ensemble des jeunes collégiens.

### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



■ Filles ■ Garçons

Les jeunes accompagnés sur certains territoires sont majoritairement des filles sur les territoires de Cambrai (53%), de Valenciennes (59%) et des Flandres (51%).

Les écarts présentés dans ce graphique peuvent être liés à des facteurs locaux comme le profil démographique des élèves, la mixité au sein du collège.

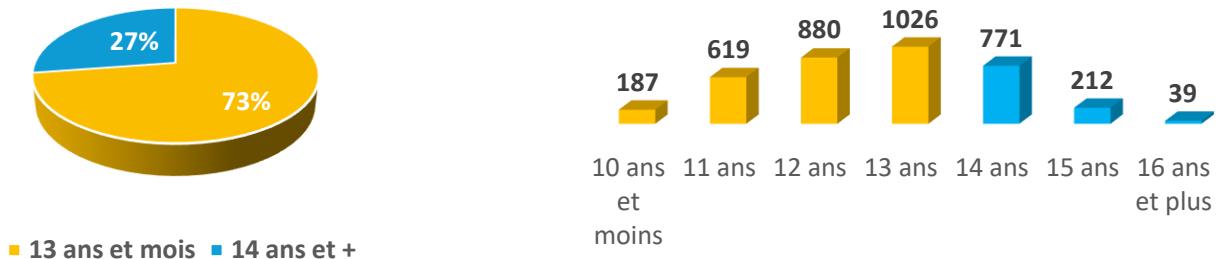
Par rapport à l'année dernière, nous pouvons observer :

- Une proportion de filles accompagnées en augmentation sur les territoires de Valenciennes et de Lille (+5 points).
- Une proportion de filles accompagnées en baisse sur les territoires de Douai (-3 points).

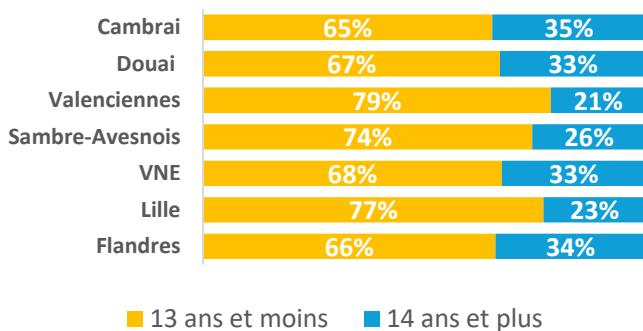
## 1.2 Age des collégiens accompagnés par les ALSES

(NB : l'âge des collégiens est celui pris en compte au 1 janvier 2025)

### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE

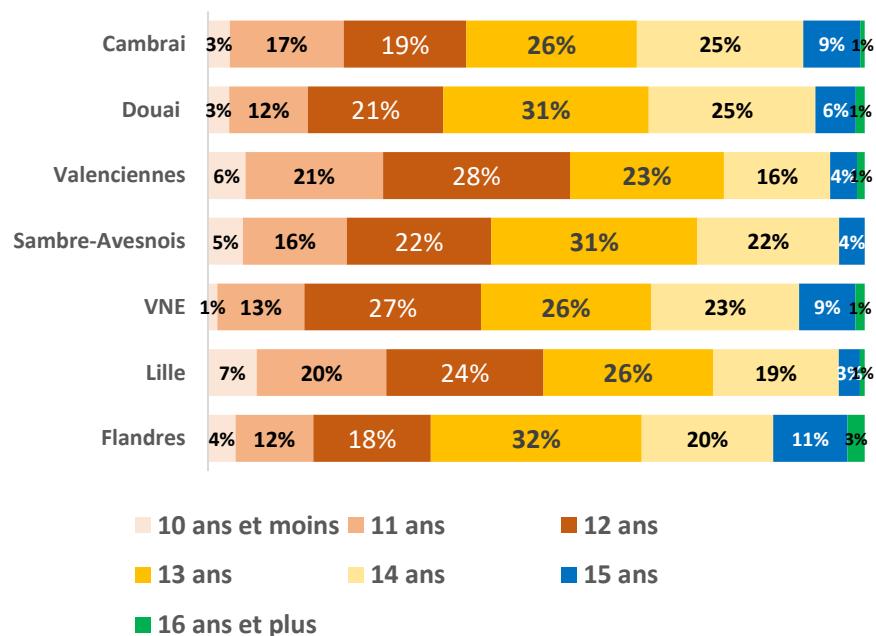


Sur le plan territorial, on observe quelques spécificités :

- Les Flandres se distinguent par une part plus importante de jeunes de 13 ans (32 %) et une part notable de jeunes de 15 ans (11 %).
- Les territoires de Valenciennes et du VNE se singularisent par une part importante de jeunes de 12 ans (28 % et 27%).

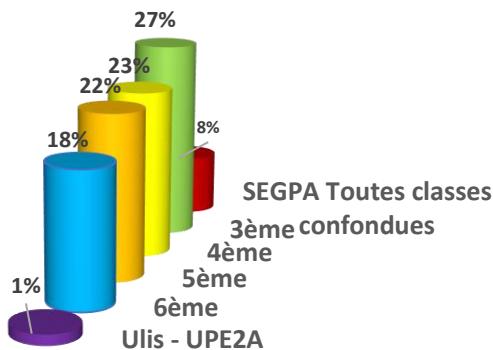
En résumé, sur l'ensemble des territoires, l'âge des jeunes est globalement similaire d'un territoire à l'autre, centrée sur les 12-13 ans. Ces données traduisent la composition typique d'une population collégienne.

A l'échelle départementale, 73% des jeunes collégiens ont 13 ans ou moins. Sur les territoires de Valenciennes, de la Sambre-Avesnois et de Lille, la proportion des moins de 13 ans est plus importante qu'à l'échelle départementale. En comparant ces données avec celles de l'année précédente, nous observons une augmentation de la proportion de jeunes de 13 ans et moins sur tous les territoires, à l'exception de Douai et de Cambrai, où la part des jeunes de 14 ans a davantage progressé (+2 points à Cambrai et +10 points à Douai).



### 1.3 Classe des collégiens accompagnés par les ALSES

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



Cette année des évolutions sont apparentes par rapport à l'année dernière.

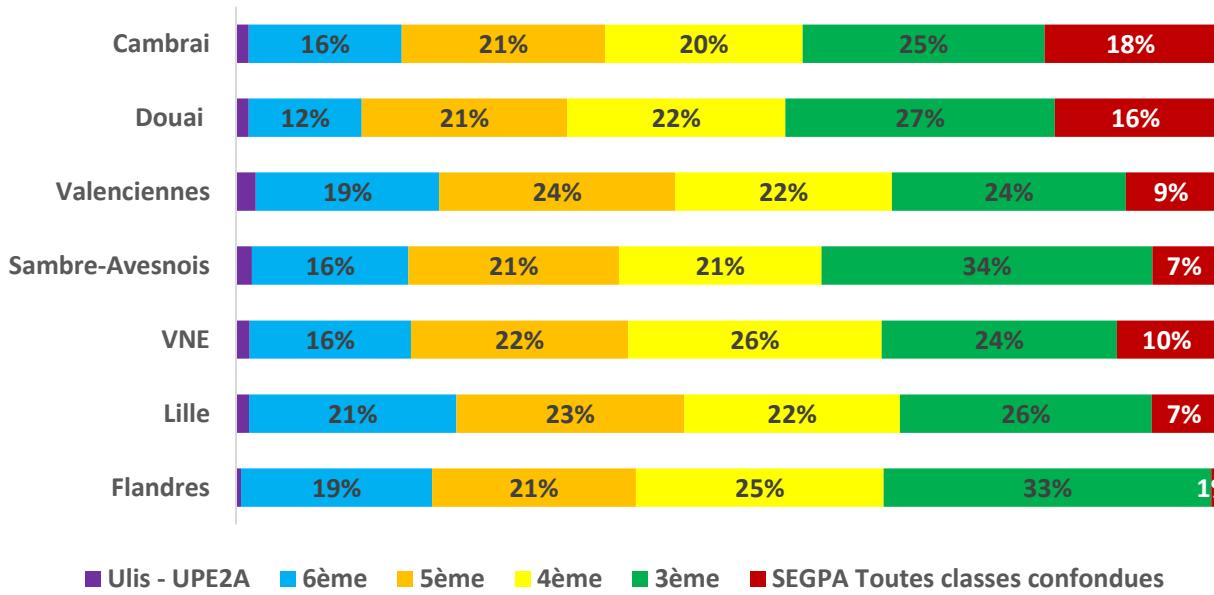
+2 points pour les élèves en classe de 6<sup>ème</sup>

+2 points pour les élèves en classe de 5<sup>ème</sup>

-4 points pour les élèves de 4<sup>ème</sup>

Selon les professionnels, les accompagnements des jeunes en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> concernent davantage des enjeux liés à l'adaptation du cadre scolaire et des difficultés relationnelles alors que pour les jeunes en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, il s'agit d'accompagnement aux démarches d'orientation et de recherche de stages.

#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRES



En comparant les données territoriales à celles au niveau départemental, nous pouvons observer :

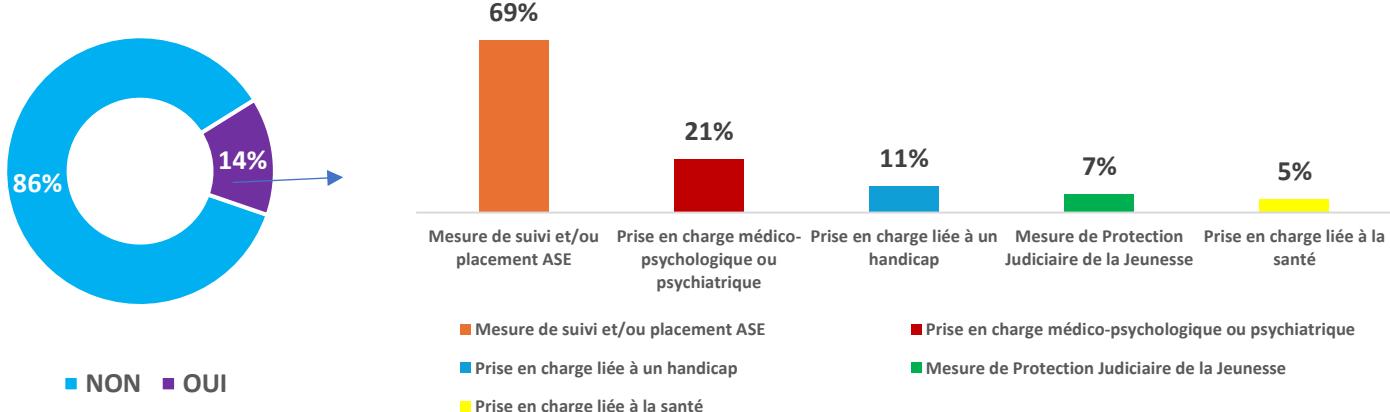
- Une proportion plus élevée de jeunes accompagnés, scolarisés en SEGPA sur les territoires de Douai (18%) et de Cambrai (16%)
- Une plus grande part des jeunes accompagnés, scolarisés en classe de 3<sup>ème</sup> sur les territoires de la Sambre-Avesnois (34%) et des Flandres (33%).

## 1.4 Les mesures de protection de l'enfance et/ou médicosociales

### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

#### Mesure de Protection de L'Enfance et/ou médico-sociale

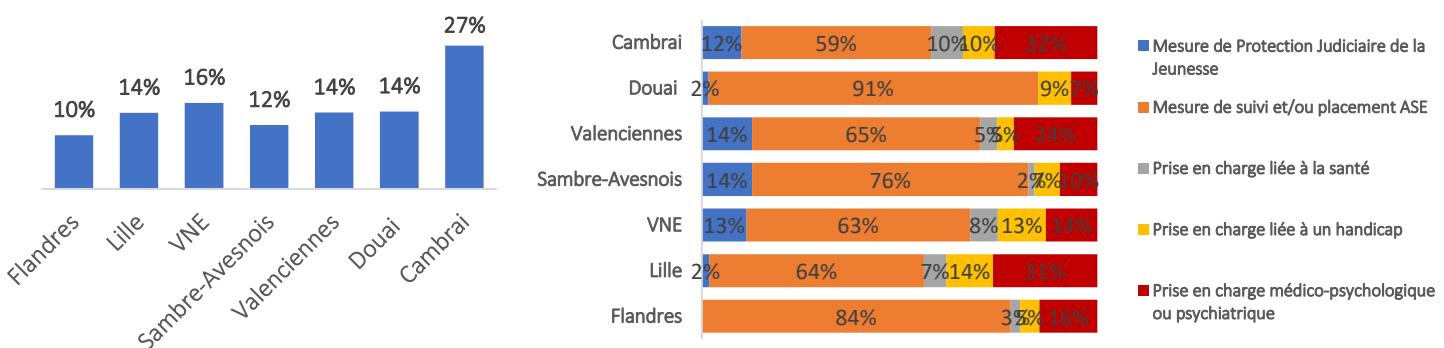
#### Les différentes prises en compte des collégiens accompagnés par un ALSES



#### Certains jeunes cumulent simultanément plusieurs types de prises en compte.

Parmi les jeunes accompagnés dont les éducateurs ALSES connaissent une prise en compte liée à la Protection de l'enfance et/ou au secteur médico-social (14%), 69 % sont sous mesure de suivi ou de placement ASE, et 21 % bénéficient d'un suivi médico-psychologique ou psychiatrique. Ces chiffres témoignent du mal-être des jeunes, constaté par les équipes de prévention spécialisée, dès leur entrée au collège. Cela renvoie à la problématique croissante de la santé mentale, (Priorité nationale sur l'année 2025).

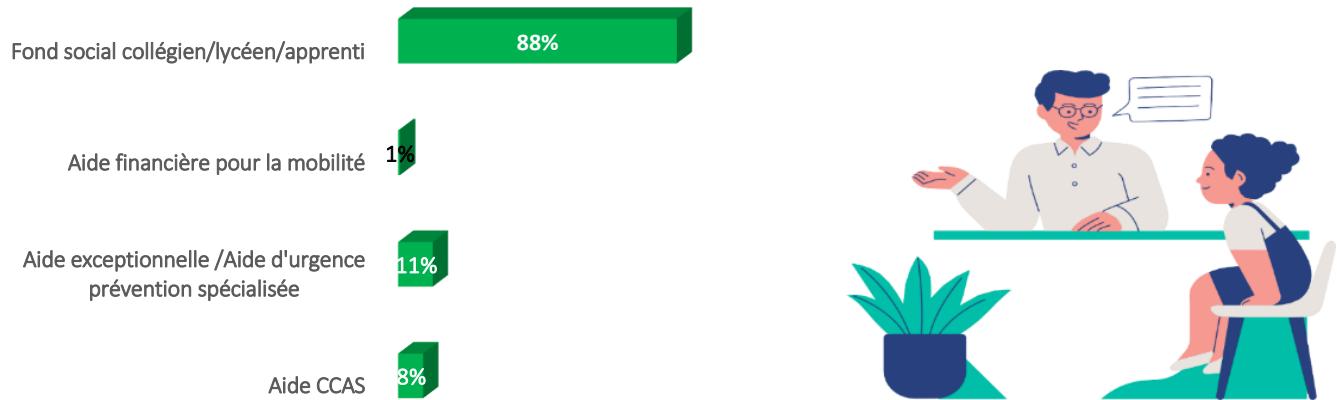
### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



Dans le graphique 1 : Sur le territoire de Douai, les éducateurs en fonction ALSES renseignent plus fréquemment les mesures dont bénéficient les jeunes.

Dans le graphique 2 : Les taux de mesures de suivi et/ou placement ASE sont beaucoup plus important qu'à l'échelle départementale sur 3 territoires : Douai (91%), Flandres (84%) et Sambre-Avesnois (76%). Les prises en charge médico-psychologique ou psychiatrique sont également supérieure à la moyenne départementale sur les territoires de Cambrai (32%), de Lille (31%) et de Valenciennes (24%). Nous pouvons aussi observer que les prises en compte liées à la santé ou à un handicap sont significatives sur les territoires de Lille (14%) et du VNE (13%).

## 1.5 Les aides financières des collégiens accompagnés par les ALSES

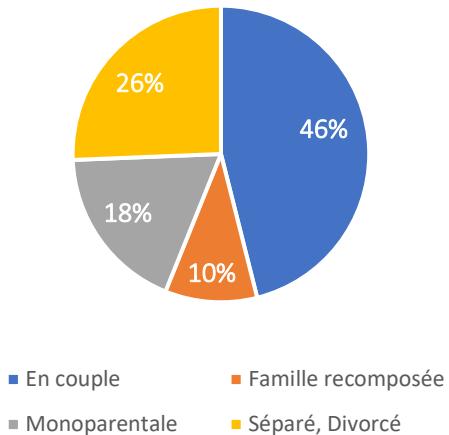


En réponse à la question qui concerne les « Aides financières du jeune accompagné », les éducateurs ont signalé que 164 jeunes en bénéficient, soit 4.4 % des jeunes pris en charge.

## Chapitre 2 : Situations des familles des collégiens accompagnés par les éducateurs spécialisés ayant fonction d'ALSES

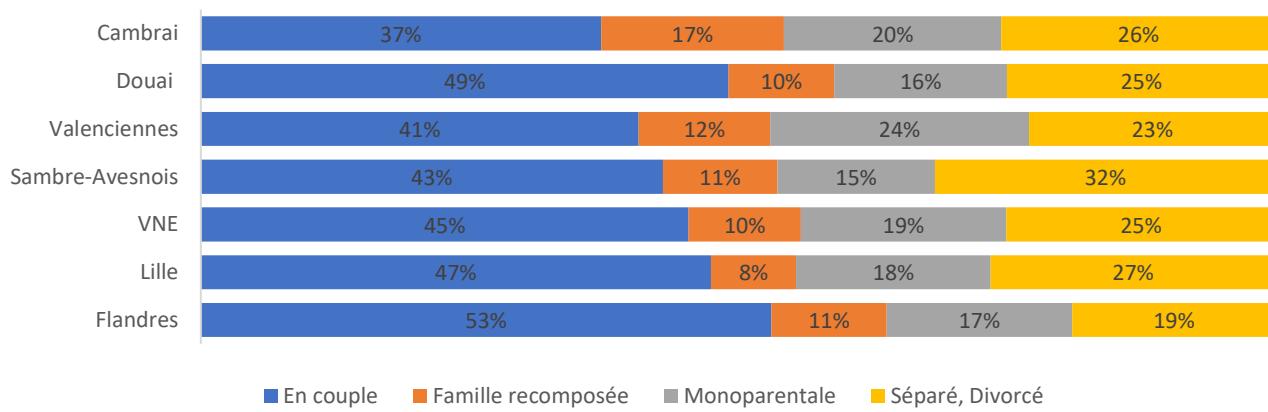
### 2.1 Les configurations familiales des collégiens accompagnés

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



L'INSEE estime que 66 % des familles sont de type traditionnel, seulement 46 % des collégiens accompagnés par la Prévention Spécialisée proviennent de ces familles dites « traditionnelles ».

#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE

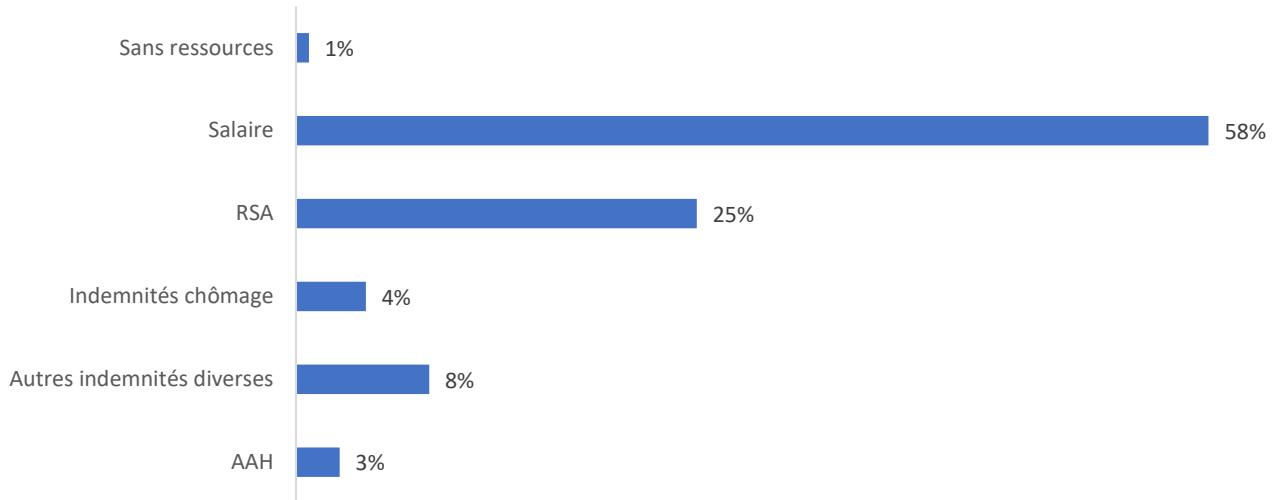


Comme l'année dernière, sur l'ensemble des territoires, la part des jeunes qui vivent avec leurs parents en couple reste inférieure à la moyenne nationale de 66%.

Sur les territoires de Valenciennes, les familles monoparentales sont très représentées (24%).

Sur les territoires de la Sambre-Avesnois, les jeunes accompagnés avec des parents (séparés/divorcés) sont également très représentés (32%).

## 2.2 Les ressources financières des familles des collégiens accompagnés



Selon l'INSEE, un enfant sur huit vit dans un foyer où aucun parent n'est en emploi.

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des sources de revenus de ces familles.

La majorité des foyers, soit 58 %, disposent d'un revenu salarié, traduisant un certain ancrage professionnel, parfois fragile. Ces revenus peuvent provenir d'emplois précaires, à temps partiel ou saisonniers, ne garantissant pas toujours une stabilité économique durable. Par ailleurs, 25 % des familles perçoivent le RSA, révélant une précarité importante et un éloignement durable de l'emploi, nécessitant souvent un accompagnement global.

Ces données mettent en évidence qu'une part significative des familles vit avec des revenus modestes ou dépendants de minima sociaux, ce qui peut avoir plusieurs impacts sur les enfants :

- Une précarité matérielle limitant l'accès aux besoins essentiels, aux loisirs et à un environnement scolaire favorable ;
- Un stress économique affectant le climat familial, le bien-être émotionnel et la motivation scolaire des jeunes ;
- Une difficulté à se projeter dans l'avenir, pouvant favoriser le décrochage scolaire et la reproduction des inégalités sociales.

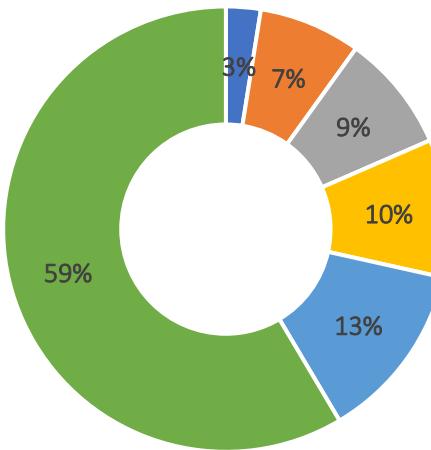
Ces constats soulignent la nécessité d'un accompagnement global et coordonné, alliant soutien à la parentalité, aide à la scolarité et valorisation des compétences afin de favoriser la réussite et l'épanouissement des jeunes.



## Chapitre 3 : Les accompagnements socio-éducatifs menés par les éducateurs spécialisés ayant fonction d'ALSES

### 3.1 Le lieu des accompagnements socio-éducatifs

- Autres structures
- Domicile de la personne
- En distanciel
- Extérieur
- Local du club de prévention spécialisée
- Milieu scolaire



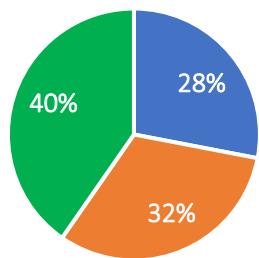
41 % des accompagnements se réalisent en dehors des établissements scolaires et confirment le nécessaire ancrage territorial et partenarial des éducateurs spécialisés ayant fonction d'ALSES.

### 3.2 L'origine de la demande d'accompagnement des collégiens accompagnés par les ALSES

Les demandes d'accompagnements socioéducatifs des jeunes émergent de 3 manières :

- Par les modalités d'actions des éducateurs en Prévention Spécialisée (travail de rue, présence sociale, activités collectives ponctuelles...),
- Par les publics eux-mêmes (le jeune, des amis du jeunes, un membre de la famille...),
- Par les partenaires.

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



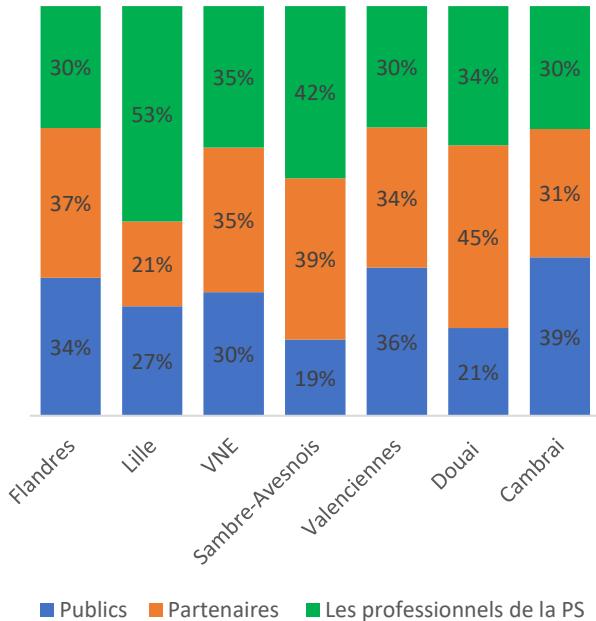
La proportion des accompagnements socioéducatifs issus des actions menées par les éducateurs en Prévention Spécialisée est de 40 % soit 2 points de plus que l'année dernière.

Il est également à souligner que les 32 % des accompagnements résultent d'orientations faites par des partenaires provenant principalement des établissements scolaires.

- Publics
- Partenaires
- Les professionnels de la PS

## A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE

Le graphique met en évidence des dynamiques territoriales différentes.



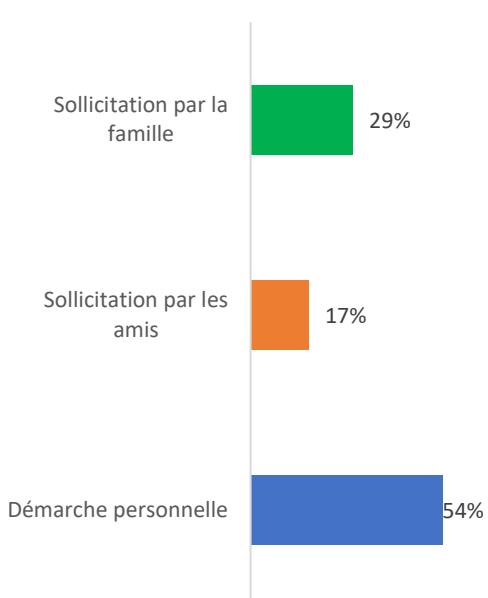
D'après ce graphique, nous pouvons constater :

- Lille et Sambre-Avesnois se distinguent par un taux important de demandes qui émanent des actions menées par les éducateurs en Prévention Spécialisée (respectivement 53 % et 42 %), ce qui traduit une implication importante des équipes sur les territoires et auprès des publics.
- À l'inverse, Douai se caractérise par une forte proportion de partenaires (45 %), indiquant que l'accompagnement émane de demandes de partenaires).
- Valenciennes et Cambrai montrent un équilibre relatif entre les trois origines, même si les publics y jouent un rôle non négligeable (36 % et 39 %).

■ Publics ■ Partenaires ■ Les professionnels de la PS

### a) Sollicitation par les publics A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

Pour mémoire, la part des orientations provenant des publics est de 28 % (cf : [graphique page 16 / origine de la demande](#)).

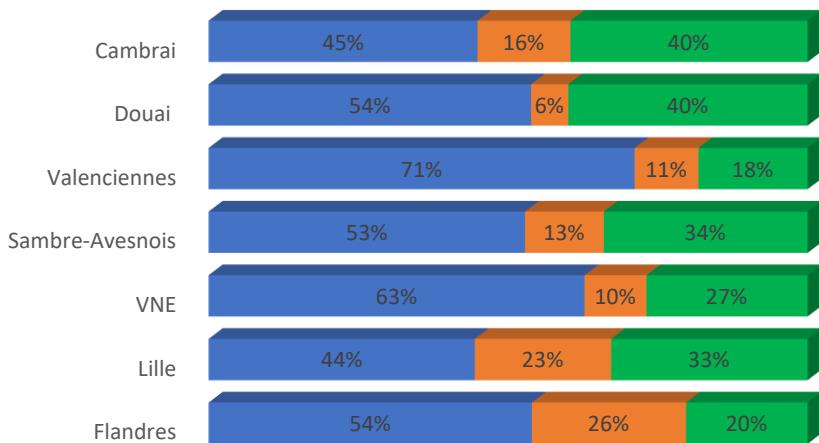


- La démarche personnelle demeure la principale voie d'entrée (54 %). Elle enregistre une légère baisse par rapport à l'année dernière (-4 points)
- La famille représente 29 % des sollicitations, confirmant son rôle significatif mais secondaire dans l'origine de l'accompagnement.
- Les amis restent un vecteur plus marginal (17 %), bien que non négligeable, suggérant l'importance du réseau de pairs dans certains cas.

Les jeunes demeurent majoritairement acteurs de leur demande, mais on observe une légère diversification des canaux d'entrée, avec une implication plus marquée des familles par rapport à l'année dernière. Cette évolution peut refléter un meilleur repérage des besoins par l'entourage ou une communication plus efficace des services de l'ALSES auprès des proches.

Rappel : L'ancre territorial, le travail de rue et la présence sociale sont complémentaires et indissociables pour favoriser les accompagnements socioéducatifs.

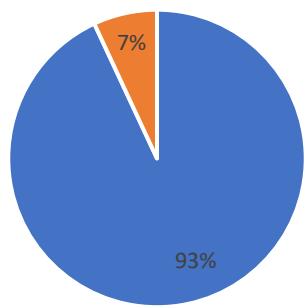
## A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



■ Démarche personnelle ■ Sollicitation par les amis ■ Sollicitation par la famille

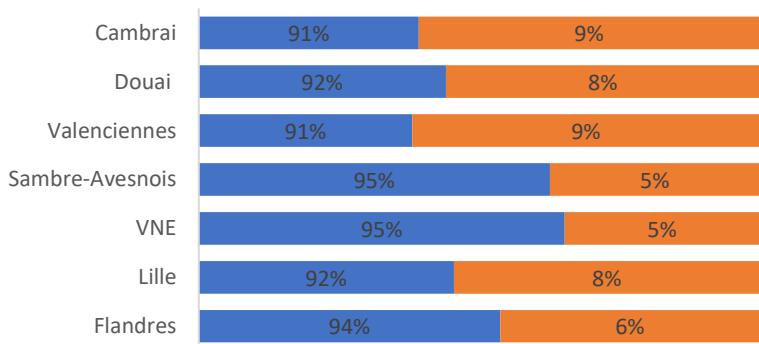
### b) Orientations par les partenaires

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



■ Etablissements scolaires ■ Autres partenaires

#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



■ Etablissements scolaires ■ Autres partenaires

**93 % des orientations effectuées par les partenaires concernent les établissements scolaires.**

Si la démarche personnelle demeure globalement majoritaire, l'origine de la demande varie fortement selon les contextes territoriaux. Certains territoires (Valenciennes, VNE) se caractérisent par une autonomie marquée des jeunes, tandis que d'autres (Cambrai, Lille, Douai) montrent une mobilisation accrue de l'entourage familial ou amical, signe d'un ancrage fort ou d'un repérage par les familles et amis plus actif.

## Répartition selon les fonctions dans les établissements scolaires

### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

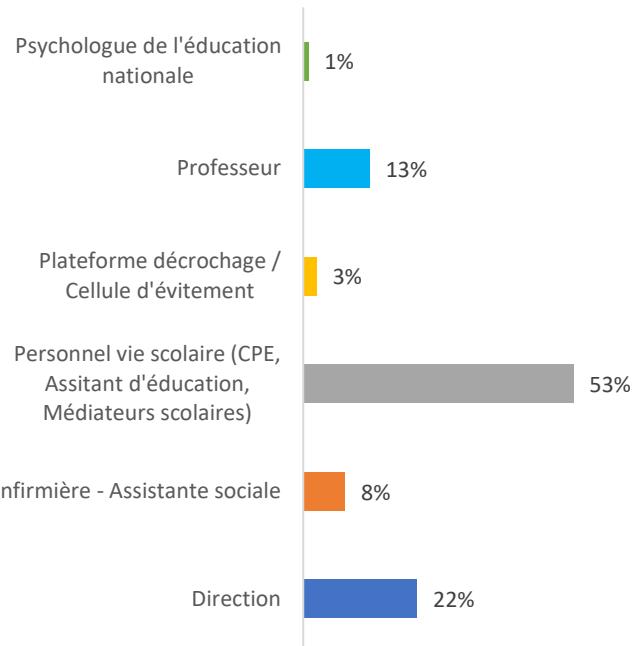
Les personnels de vie scolaire (CPE, assistants d'éducation, médiateurs scolaires) constituent le principal relais vers la prévention spécialisée, représentant 53 % des orientations. Cela traduit leur position de proximité quotidienne avec les élèves et leur capacité à repérer préocemment les situations de fragilité.

Les directions d'établissement interviennent également de manière notable (22 %), jouant souvent un rôle de validation ou d'impulsion institutionnelle des démarches d'orientation.

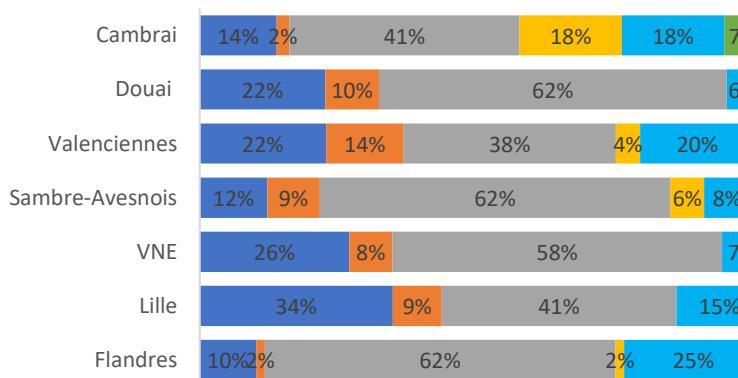
Les professeurs sont à l'origine de 13 % des orientations, une part non négligeable qui montre leur sensibilité aux difficultés comportementales ou scolaires des jeunes.

Les infirmières et assistantes sociales scolaires (8 %) complètent les orientations, souvent en lien avec des problématiques sociales ou de santé.

En résumé, plus des trois quarts des orientations émanent du personnel de vie scolaire et des directions, confirmant que la prévention spécialisée s'inscrit au cœur du réseau éducatif, là où les jeunes en difficulté sont le plus directement repérés.



### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE

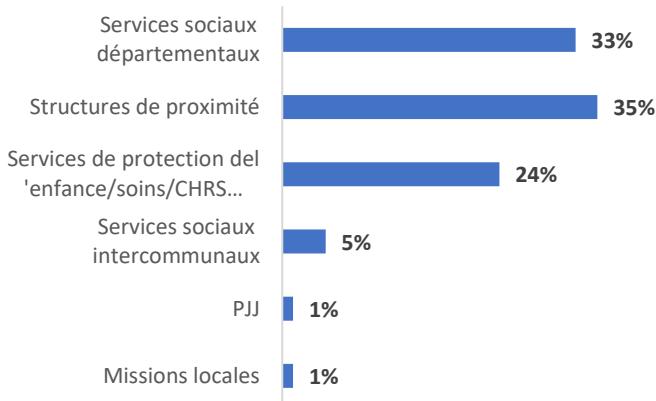


- Direction
- Infirmière - Assistante sociale
- Personnel vie scolaire (CPE, Assistant d'éducation, Médiateurs scolaires)
- Plateforme décrochage / Cellule d'évitement
- Professeur
- Psychologue de l'éducation nationale

- La direction occupe une place prédominante, pouvant traduire un pilotage institutionnel fort dans la mise en relation avec la prévention spécialisée sur les territoires du VNE et Lille.
- Les personnels de vie scolaire dominent largement, confirmant leur rôle central de relais opérationnel entre le collège et les éducateurs sur les territoires de Valenciennes et de la Sambre-Avesnois
- Les infirmières et assistantes sociales sont plus présentes sur les territoires de Lille et de Douai, suggérant une entrée par la sphère médico-sociale et une attention particulière aux situations de vulnérabilité sociale ou psychologique.
- Sur les territoires de cambrai, les orientations sont plus diversifiées, avec une contribution notable des plateformes de décrochage et un équilibre entre direction et vie scolaire, qui peut traduire un travail partenarial interne plus partagé.

## Répartition des autres partenaires

### A l'échelle départementale

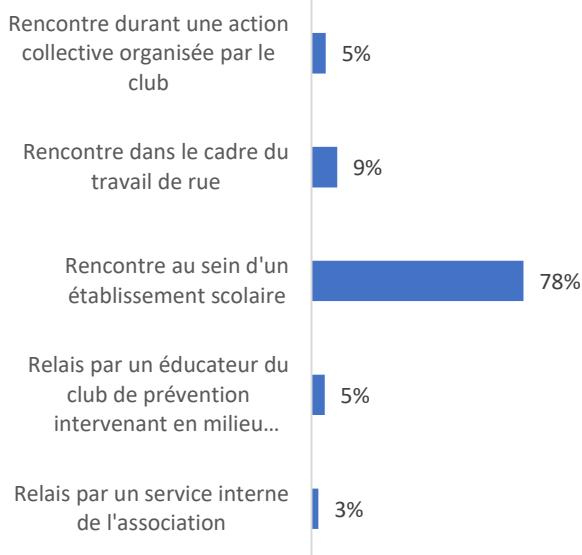


**Pour rappel : part des orientations des autres partenaires : 7% parmi les 32% des orientations effectuées par les partenaires.**

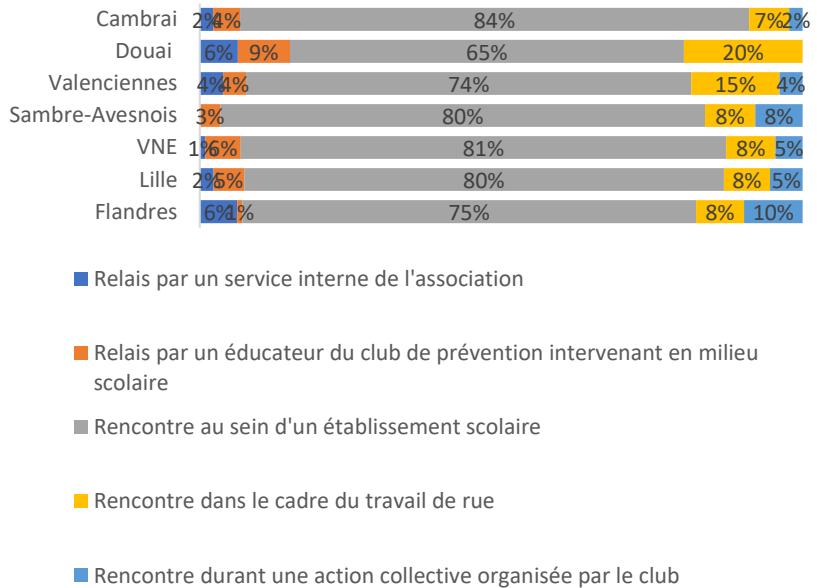
Les services sociaux départementaux représentent 33% des orientations.

### c) *Orientations par les professionnels de la Prévention Spécialisée*

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



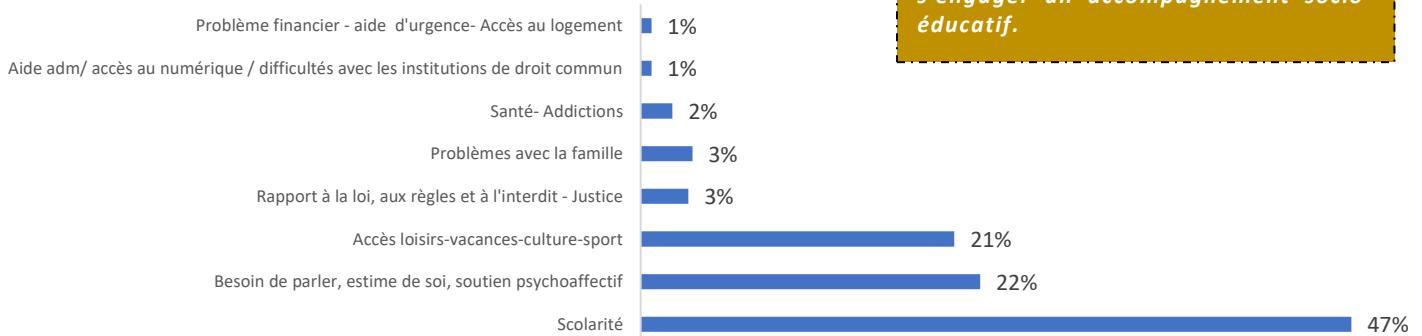
#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



La grande majorité des accompagnements trouvent leur origine dans une rencontre au sein d'un établissement scolaire (78%). Cela confirme le rôle central de l'école comme principal lieu de repérage et de mise en contact entre les jeunes et la prévention spécialisée, probablement en raison de la présence régulière des éducateurs en milieu scolaire (A.L.S.E.S) et des partenariats consolidés avec les équipes éducatives. Cependant, il est essentiel de souligner que le travail de rue et les actions collectives demeurent des modalités importantes.

### 3.3 La demande principale des collégiens accompagnés par les ALSES

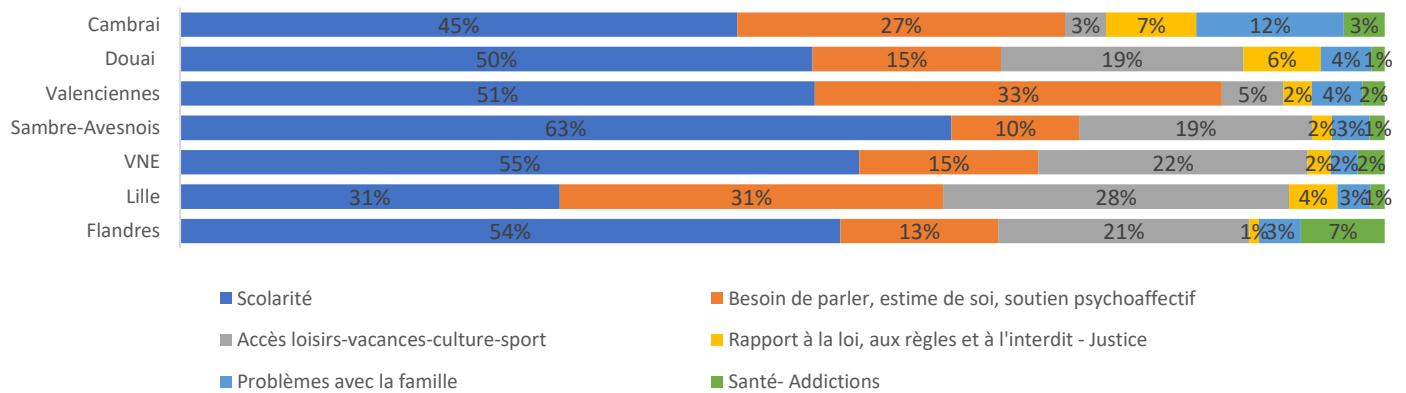
#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



*Les professionnels ne peuvent cocher qu'une seule thématique sur la grille de saisie. Il s'agit en effet de pouvoir identifier le sujet principal sur lequel va s'engager un accompagnement socio-éducatif.*

La demande initiale des jeunes se concentre très largement autour des questions scolaires, confirmant que la prévention spécialisée intervient en première ligne sur la remobilisation éducative. On constate également un besoin de parler important chez les collégiens (22% des demandes). Les problématiques plus complexes (santé, justice, famille) apparaissent secondaires au départ, mais constituent probablement des enjeux sous-jacents révélés au fil de l'accompagnement

#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



La scolarité constitue le motif principal d'intervention sur l'ensemble des territoires. Cela traduit une préoccupation majeure autour de la réussite éducative, souvent liée à des situations de décrochage scolaire, d'absentéisme ou de difficultés d'adaptation au cadre scolaire.

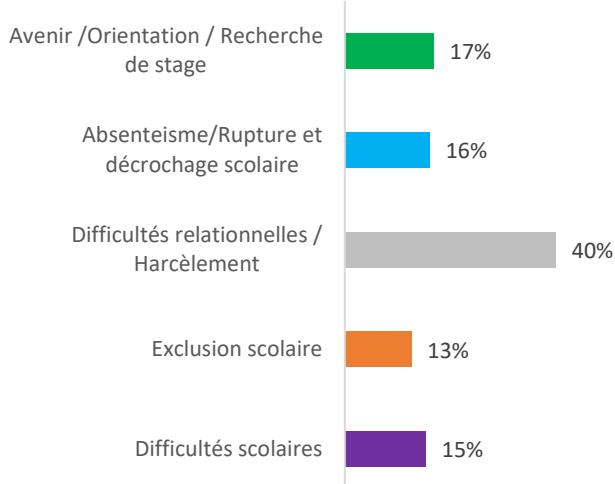
Le besoin d'écoute, d'estime de soi et de soutien psychoaffectif est le deuxième motif le plus fréquent, il traduit une fragilité émotionnelle et psychologique importante sur les territoires.

Les problèmes familiaux apparaissent dans tous les territoires, avec des pics à Cambrai (12 %) et Lille (9 %).

Ces données illustrent la nécessité d'un accompagnement global et pluridimensionnel, combinant soutien scolaire, écoute psychologique et travail sur la dynamique familiale.

### 3.3.1 Focus sur le type de demande principale concernant la scolarité

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



À l'échelle du département, la majorité des demandes liées à la scolarité concernent des difficultés relationnelles ou des situations de harcèlement scolaire (40 %). Ce résultat met en lumière l'importance du climat scolaire et du bien-être psychologique dans les parcours des jeunes accompagnés. Ces problématiques traduisent souvent un mal-être à l'école, une perte de confiance en soi ou des tensions avec les pairs ou les adultes. Les autres motifs, bien que secondaires, restent significatifs.

Ces données confirment que la problématique scolaire dépasse la seule dimension académique, intégrant des enjeux relationnels, comportementaux et d'orientation.

#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



- Difficultés scolaires
- Exclusion scolaire
- Difficultés relationnelles / Harcèlement
- Absenteisme/Rupture et décrochage scolaire
- Avenir / Orientation / Recherche de stage

À l'échelle territoriale, les données montrent des variations importantes d'un territoire à l'autre, bien que les difficultés relationnelles/harcèlement restent le motif dominant presque partout.

La scolarité demeure un axe central d'intervention éducative pour les éducateurs en fonction ALSES, mais les problématiques observées révèlent une évolution qualitative des besoins :

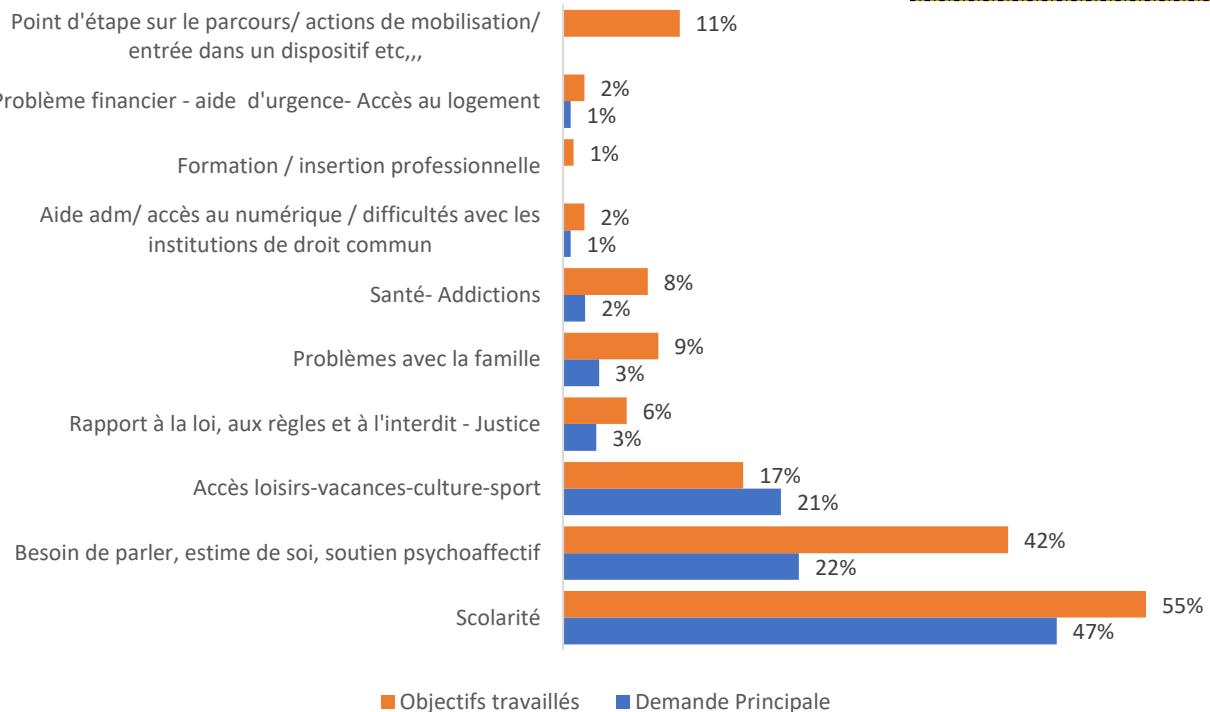
- Moins de simples difficultés d'apprentissage,
- Davantage de fragilités relationnelles, émotionnelles et comportementales,
- Et un besoin accru d'accompagnement vers l'avenir et la projection personnelle.

Ces données plaident pour une approche globale et partenariale de la réussite éducative, intégrant les dimensions scolaire, psychologique, sociale et familiale.

### 3.4 Les objectifs travaillés avec les collégiens accompagnés

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

*Plusieurs objectifs peuvent être travaillés durant les accompagnements socioéducatifs.*



La scolarité reste la thématique centrale, à la fois la plus demandée et la plus travaillée. Cela confirme le rôle pivot de l'ALSES au sein du collège, dans le soutien à la réussite éducative, la prévention du décrochage et la médiation entre l'élève, la famille et l'équipe pédagogique.

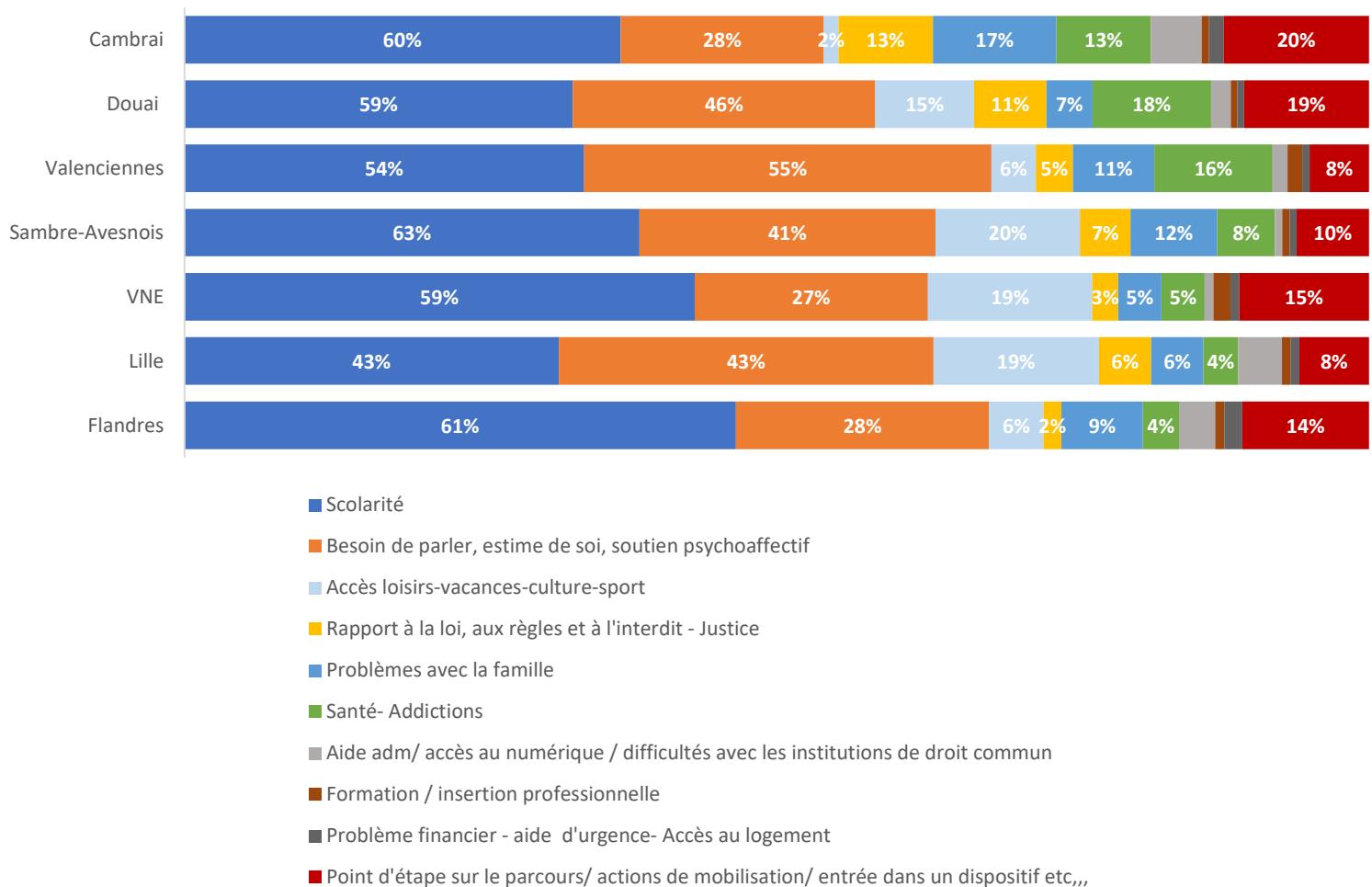
Les besoins d'écoute, de valorisation et de soutien psychologique occupent une place importante dans les objectifs travaillés, souvent au-delà de la demande initiale des jeunes (22 %). Cela montre que l'accompagnement dépasse les simples aspects scolaires

Les activités culturelles, sportives et de loisirs représentent un espace de travail non négligeable (21 %), souvent moteur de remobilisation et de revalorisation des jeunes. Ces actions participent à la reconstruction du lien social et à l'ouverture sur d'autres environnements que le cadre scolaire.

Ces données traduisent la capacité d'adaptation des éducateurs spécialisés à des besoins variés, souvent implicites ou évolutifs, exprimés par les jeunes au fil de la relation éducative.

Des points d'étape sur les parcours des jeunes sont essentiels pour restaurer leur confiance en eux et leur permettre de prendre conscience de l'évolution de leur situation.

## A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



Globalement, la scolarité constitue l'axe de travail principal dans l'ensemble du département, mais avec des variations significatives selon les territoires. Les autres thématiques viennent compléter cette approche globale du jeune. L'analyse montre deux tendances majeures :

Ce graphique met en évidence une cohérence départementale dans les priorités éducatives :

- La scolarité reste le cœur du travail, mais les interventions s'élargissent selon les besoins locaux à des dimensions psychologiques, sociales et familiales.
- Les équipes éducatives démontrent ainsi leur capacité d'adaptation aux réalités territoriales, tout en maintenant un objectif commun : favoriser la réussite, le bien-être et l'insertion des jeunes.

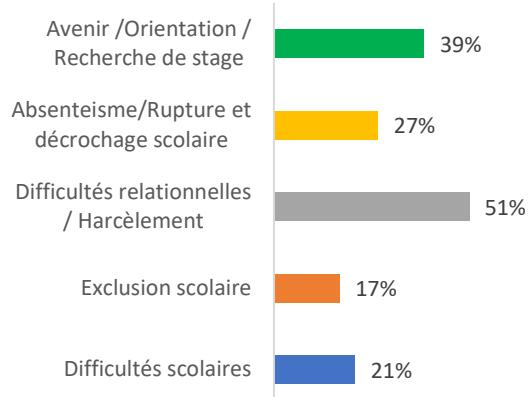
Nous pouvons relever deux tendances majeures :

1. Une base commune centrée sur la scolarité : c'est le levier principal d'action éducative sur tous les territoires.
2. Une approche globale du jeune : au-delà de la scolarité, les éducateurs interviennent sur des aspects relationnels, sociaux et de santé, confirmant la dimension transversale et pluridimensionnelle de l'action éducative.

### 3.4.1 Focus sur les objectifs travaillés en lien avec la scolarité

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

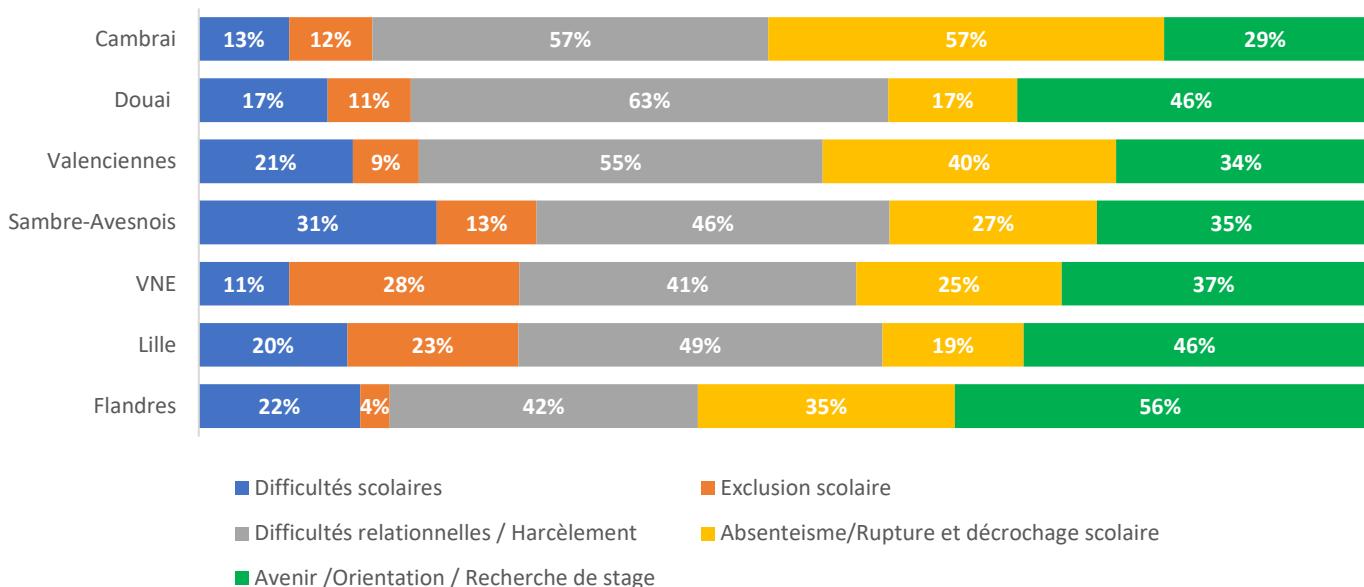
*Plusieurs objectifs peuvent être travaillés durant les accompagnements socioéducatifs.*



Les difficultés relationnelles et le harcèlement constituent l'axe de travail le plus fréquent (51 %). Ce résultat souligne la place centrale de la relation éducative dans l'accompagnement, ainsi que le rôle des éducateurs dans la régulation des conflits, la prévention du harcèlement et le renforcement du lien école-famille. Il s'agit d'un enjeu majeur pour favoriser un climat scolaire apaisé et propice aux apprentissages.

Les éducateurs ne se limitent pas au traitement des difficultés scolaires ; ils œuvrent à redonner du sens et de la motivation à la scolarité, tout en renforçant les compétences sociales et d'orientation des jeunes. L'accompagnement s'inscrit dans une dynamique de prévention globale, alliant soutien individuel, réparation du lien social et construction d'un projet d'avenir durable.

#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



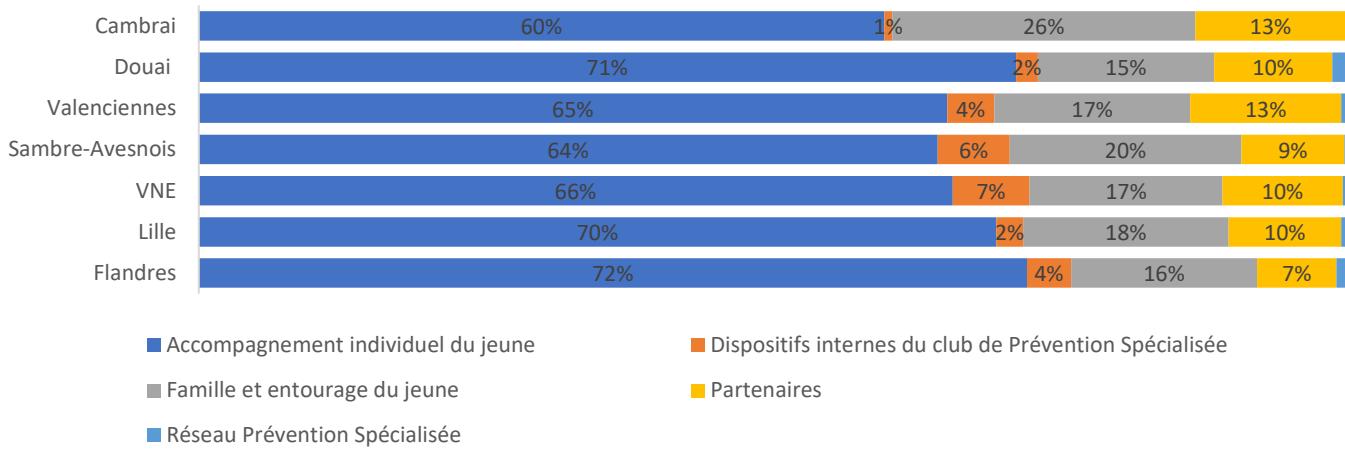
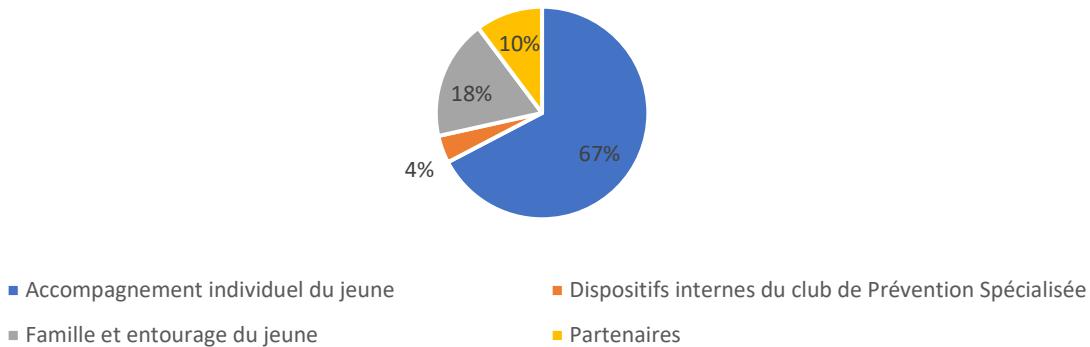
Sur l'ensemble des territoires, les thématiques d'avenir, d'orientation et de recherche de stage occupent une place majeure. Sur certains territoires on constate des taux relativement importants, notamment sur les territoires des Flandres (56 %), de Lille (46 %) et de Douai (46 %). Ces chiffres traduisent une dynamique positive, tournée vers la préparation de l'insertion et la projection dans le futur.

Les difficultés relationnelles et le harcèlement demeurent également un axe important de travail, avec des taux compris entre 41 % et 63 % selon les territoires. Ce constat confirme le rôle central des éducateurs dans la prévention des conflits, la restauration du lien social et la sécurisation du climat scolaire.

Les difficultés scolaires font l'objet d'une attention variable selon les contextes : elles sont fortement prises en compte sur les territoires de la Sambre-Avesnois (31 %), Valenciennes (21 %) et Flandres (22 %), traduisant un accompagnement de proximité autour des apprentissages et du soutien éducatif.

### 3.5 Les modalités mobilisées durant les accompagnements individuels

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRES

A l'échelle départementale comme sur l'ensemble des territoires :

- L'accompagnement individuel constitue la modalité la plus utilisée par les éducateurs.

Les taux sont très élevés, variant entre 60 % à Cambrai et 72 % dans les Flandres, ce qui traduit une forte implication des jeunes dans l'accompagnement.

Les territoires de Douai (71 %), Lille (70 %) et Flandres (72 %) se distinguent particulièrement, confirmant une approche centrée sur la relation éducative directe et un travail de proximité avec le jeune. Cette tendance montre que la relation de confiance et l'accompagnement individualisé restent les piliers de l'action éducative en Prévention Spécialisée.

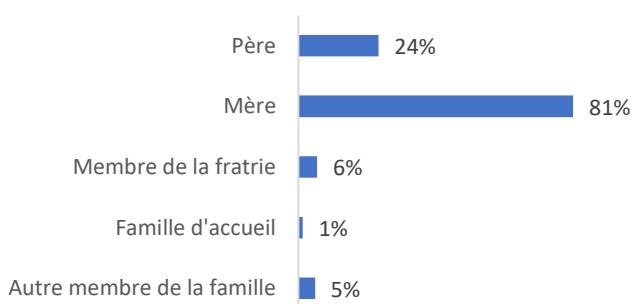
- La mobilisation de la famille et de l'entourage représente la seconde modalité la plus présente, oscillant entre 15 % et 26 % selon les territoires. C'est sur les territoires de Cambrai (26 %) et de la Sambre-Avesnois (20 %) que cette dimension est la plus développée. Ailleurs, elle reste stable autour de 16–18 %.

Ces données mettent en évidence la priorité donnée à l'accompagnement individuel du jeune, tout en soulignant la nécessité de renforcer le travail collectif et partenarial pour favoriser la cohérence du parcours éducatif.

### 3.5.1 Focus sur la mobilisation des familles

Pour rappel, la famille est impliquée dans 18 % des accompagnements socio-éducatifs. L'engagement de l'environnement du jeune dans les démarches d'accompagnement est essentiel, car il favorise la continuité éducative et renforce les effets du travail mené avec l'éducateur. Lorsque cela est possible, les éducateurs de Prévention Spécialisée mettent en valeur le rôle des familles en les associant aux réflexions et aux décisions concernant le parcours du jeune.

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE

Cependant, il est important de noter que ces écarts ne traduisent pas seulement un manque d'implication paternelle. Ils reflètent aussi une réalité sociale et institutionnelle complexe, où la place du père dans l'accompagnement éducatif reste fragilisée, voire invisibilisée.

Lors d'une rencontre territoriale abordant la question du travail avec les familles, les éducateurs ont évoqué que les pères sont souvent moins sollicités ou reconnus comme acteurs éducatifs à part entière, en raison de représentations persistantes qui associent la fonction parentale à la mère et d'une culture institutionnelle historiquement centrée sur celle-ci.

Ainsi, la faible mobilisation paternelle s'inscrit dans un déséquilibre structurel plus large.

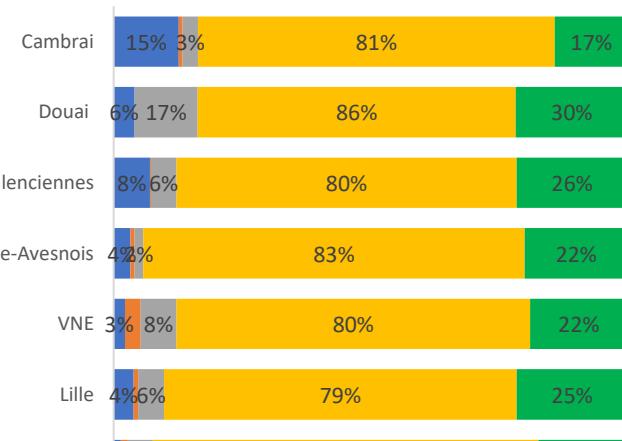
Repenser la place du père dans les démarches éducatives afin de favoriser une co-construction plus équilibrée avec les deux parents est aujourd'hui un enjeu quotidien des professionnels.

Plusieurs membres de la famille peuvent être impliqués lors des accompagnements socioéducatifs.

À l'échelle départementale, la mère est très largement la principale personne mobilisée dans les démarches d'accompagnement éducatif. Cette surreprésentation traduit une tendance structurelle des interventions sociales : dans la majorité des cas, la mère est la figure parentale de référence, souvent plus disponible, plus investie dans la vie quotidienne et plus sollicitée par les institutions éducatives et sociales.

Le père est mobilisé dans 24 % des accompagnements, ce qui reste faible, mais néanmoins significatif : il témoigne d'une présence paternelle partielle, parfois en lien avec des situations de séparation ou d'éloignement familial. Ces données mettent en évidence une dynamique familiale majoritairement matriarcale, où la mère représente le pivot éducatif et affectif principal du jeune accompagné.

La mobilisation des pères dans les accompagnements éducatifs reste plus faible et varie sensiblement selon les territoires. Si certains secteurs, comme Douai (30 %) ou Valenciennes (26 %), montrent une implication plus marquée, d'autres en révèlent une présence beaucoup plus discrète.



■ Autre membre de la famille ■ Famille d'accueil

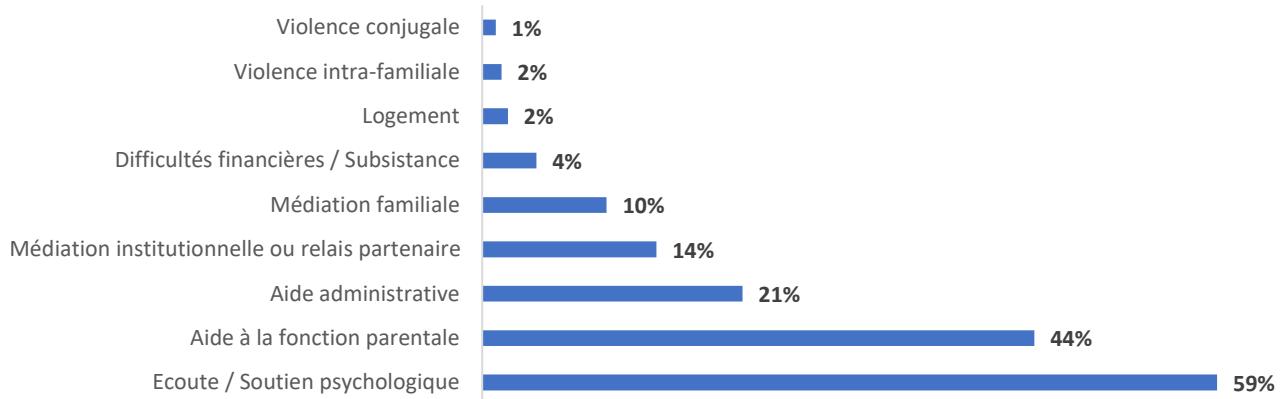
■ Membre de la fratrie

■ Mère

■ Père

### 3.5.2 Les objectifs travaillés avec les familles

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



Ce graphique illustre la nature des objectifs travaillés par les éducateurs avec les familles lorsqu'elles sont associées à l'accompagnement du jeune.

Avec 59 %, l'écoute et le soutien psychologique constituent de loin le principal objectif de travail auprès des familles. Ce résultat peut traduire une fragilité émotionnelle et relationnelle rencontrée dans de nombreuses situations familiales. Les éducateurs soulignent souvent que ces familles sont fatiguées, culpabilisées ou démunies face aux difficultés de leurs enfants. Le travail éducatif passe donc d'abord par une écoute bienveillante, la restauration de la confiance et la valorisation des compétences parentales.

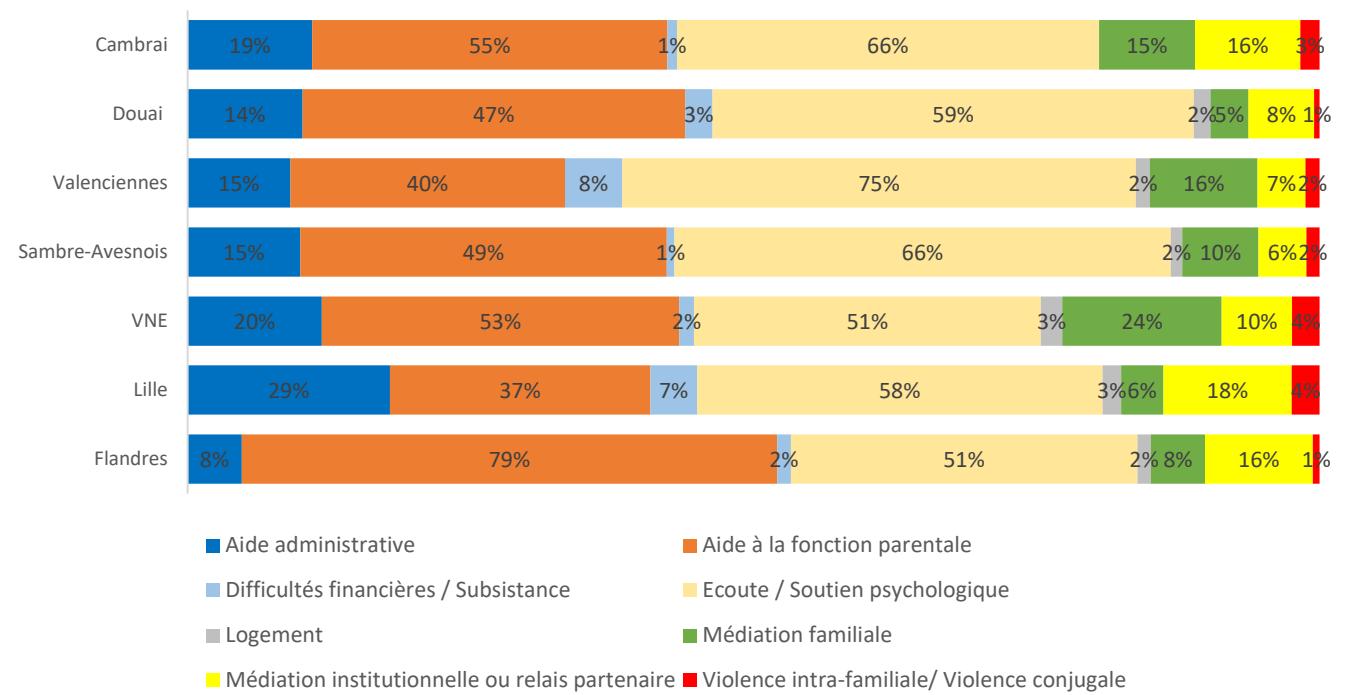
L'aide à la fonction parentale concerne 44 % des familles mobilisées, ce qui en fait le deuxième objectif le plus fréquent. Ce travail vise à redonner aux parents une place active et légitime dans le parcours éducatif du jeune, souvent en difficulté face à l'autorité, aux repères ou à la communication. Cette donnée traduit la volonté des éducateurs de réhabiliter le rôle parental comme levier de stabilité et d'autonomie du jeune.

Les aides administratives (21 %) et les médiations institutionnelles ou partenariales (14 %) représentent un socle d'accompagnement concret pour des familles souvent confrontées à la complexité des dispositifs sociaux. Ces interventions visent à faciliter les démarches, prévenir les ruptures de droits, et favoriser la coordination entre acteurs (école, ASE, logement, santé, justice, etc.).

La médiation familiale (10 %), bien que moins fréquente, joue un rôle crucial dans l'apaisement des tensions parentales et la restauration du dialogue intrafamilial.

La dimension relationnelle domine nettement sur l'aide matérielle ou administrative, confirmant que la réussite du suivi éducatif repose d'abord sur la reconnaissance, l'écoute et la valorisation des familles comme acteurs à part entière du parcours du jeune.

## A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



Les données montrent que, si certaines priorités sont communes, les modes d'accompagnement diffèrent selon les contextes locaux et les besoins identifiés des familles.

L'aide à la fonction parentale constitue l'une des modalités plus fréquemment travaillée sur certains territoires avec des taux particulièrement élevés sur les territoires des Flandres (79 %).

L'écoute et le soutien psychologique apparaissent comme le deuxième axe majeur, avec des taux élevés notamment sur les territoires de Valenciennes (75%).

L'aide administrative concerne principalement les familles confrontées à la complexité des démarches sociales, aux ruptures de droits ou aux situations de précarité administrative.

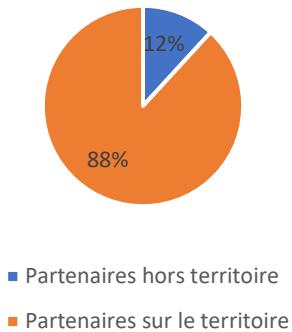
Les médiations familiales représentent une part des objectifs travaillés notable sur certains territoires notamment sur les territoires du VNE (24%) et sur les territoires de Valenciennes (16%). Elles visent à apaiser les tensions au sein de la cellule familiale et à restaurer le dialogue entre parents et enfants.

Les variations territoriales confirment que les éducateurs adaptent leurs pratiques aux réalités sociales locales, combinant écoute, médiation et coordination partenariale pour répondre au mieux aux besoins spécifiques de chaque famille.

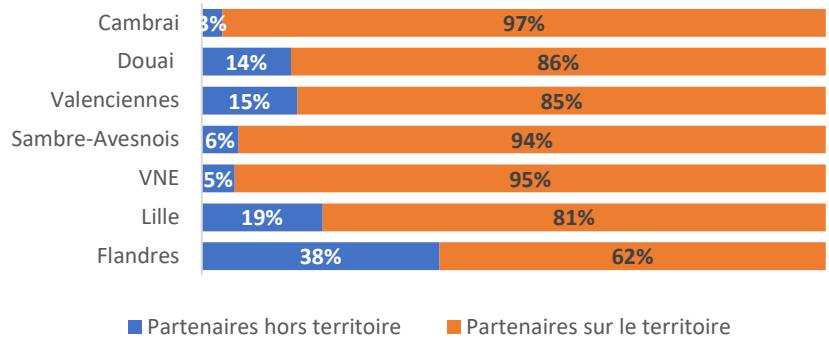
Une rencontre territoriale concernant le travail avec les familles a permis d'échanger sur la valorisation difficile de l'ensemble du travail mené avec les familles, notamment par leur caractère quotidien, à plus forte raison dans le cadre d'accompagnement de mineurs. En témoigne par exemple, les différentes modalités d'intervention : visites à domicile, appels téléphoniques, entretiens, accompagnements aux rendez-vous, lien avec le quartier / l'établissement scolaire, orientation vers des partenaires, rencontre lors du travail de rue, travail d'adhésion, actions collectives...

### 3.6 Mobilisation des partenaires

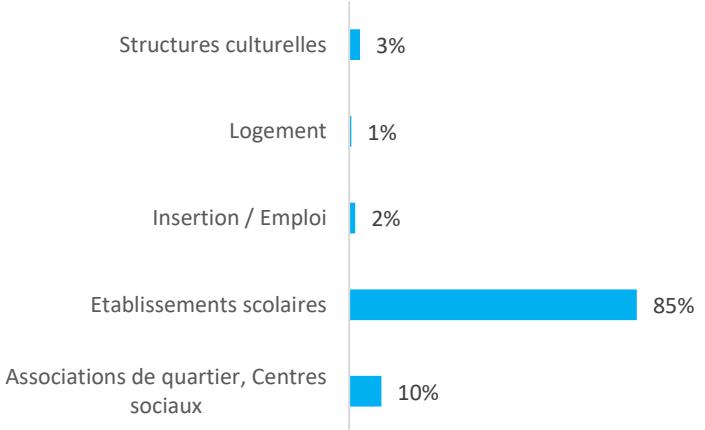
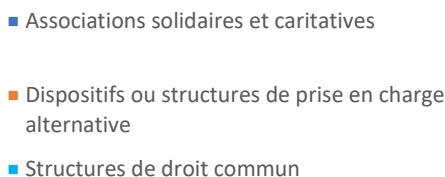
#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



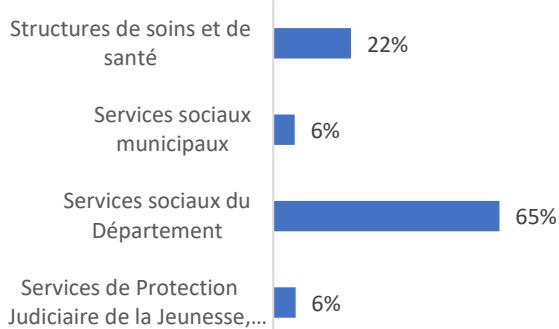
#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



#### 3.6.1 Les partenaires mobilisés sur les territoires d'intervention



#### Les autres structures mobilisées



Lorsqu'il y a mobilisation des partenaires sur le territoire d'intervention, se sont principalement des structures de droit commun et notamment des établissements scolaires. Les services sociaux du département sont également les plus mobilisés sur le territoire d'intervention.

### **3.7 Regards croisés des éducateurs de prévention spécialisée – ALSES**

À la suite de l'analyse du rapport menée collectivement par les éducateurs de prévention spécialisée, plusieurs constats majeurs et points d'attention ont émergé concernant l'évolution de leurs pratiques, la place de leur intervention en milieu scolaire et les transformations du public accompagné.

Cette réflexion met en évidence des changements structurels profonds dans le champ de la prévention, tant au niveau des dispositifs éducatifs (comme la réforme concernant les classes SEGPA) que de la nature des partenariats et des dynamiques territoriales.

Les éducateurs ont souligné une mutation du profil des jeunes accompagnés, marquée par un recentrage sur les classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, tandis que les interventions auprès des 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, historiquement plus fréquentes, tendent à diminuer. Parallèlement, la réduction des moyens alloués rend difficile la continuité de l'accompagnement au-delà du collège, notamment vers le lycée ou la vie active, ce qui interroge la sécurisation des parcours.

L'analyse met également en lumière la prépondérance du partenariat entre l'ALSES et les établissements scolaires, représentant aujourd'hui la majorité des collaborations formelles. Si ce lien privilégié avec le collège renforce la cohérence éducative, il révèle aussi un manque de maillage partenarial plus large, notamment avec les associations de quartier ou les structures d'éducation populaire, souvent absentes sur certains territoires.

Enfin, les éducateurs insistent sur la nécessité de préserver l'ancrage territorial et la présence sociale de la prévention spécialisée, éléments essentiels de leur identité professionnelle. Ils rappellent que cette présence ne se limite pas au « travail de rue », mais s'inscrit dans une approche globale fondée sur la connaissance des jeunes dans leurs différents environnements — (le collège, le quartier et la famille) afin de comprendre et d'accompagner au mieux leurs parcours.

#### ➤ Réforme de l'organisation des classes SEGPA et inquiétudes des professionnels

Les professionnels ont témoigné une certaine inquiétude face aux évolutions du dispositif SEGPA (Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) en lien avec les réformes liées à l'organisation des enseignements au niveau collège couplées à des réorganisations de dotation sur le territoire.

Depuis plusieurs mois, plusieurs professionnels ont constaté la diminution progressive du dispositif SEGPA. Les SEGPA ont longtemps représenté un dispositif essentiel pour les élèves en grande difficulté scolaire, leur offrant un cadre adapté, un enseignement différencié et une valorisation des apprentissages pratiques.

La réforme visant à travailler l'inclusion au sein de l'établissement est aujourd'hui source d'interrogations, à plus forte raison sans personnel éducatif supplémentaire. Cela semble fragiliser davantage le parcours de ces jeunes, souvent déjà vulnérables. Les éducateurs en prévention spécialisée redoutent que cette évolution visant à l'inclusion de ces jeunes dans les classes ordinaires renforce leur sentiment d'échec et n'entraîne une aggravation des inégalités scolaires et sociales et l'augmentation des situations de décrochage, en lien avec des difficultés tant scolaires que relationnelles.

#### ➤ Évolution du public accompagné et transformation des interventions

Il y a une trentaine d'années, les A.L.S.E.S accompagnaient majoritairement des jeunes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Ces interventions s'inscrivaient dans une logique de préparation à l'orientation et à la sortie du système scolaire. Aujourd'hui, cette dynamique s'est inversée : les équipes interviennent davantage auprès des élèves de 6<sup>e</sup> et

5<sup>e</sup>, dans une optique de prévention précoce. Selon le regard des professionnels, certains de ces jeunes rencontrent en effet des difficultés importantes à s'adapter au cadre scolaire et dans leurs espaces relationnels, dans certains cas à du harcèlement. La volonté de repérer les fragilités dès l'entrée au collège est devenu ainsi un enjeu auquel participent les éducateurs spécialisés. En témoignent les actions passerelles menées entre les CM2, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> qui permettent de renforcer la transition école-collège et d'établir un lien durable avec les jeunes et leurs familles. Le fait d'avoir accompagné un frère ou une sœur aînée(e) facilite la continuité du lien éducatif et renforce l'ancrage territorial des équipes.

Une autre préoccupation concerne la jonction entre le collège et le Lycée. Autrefois, la prévention spécialisée pouvait prendre le relais après la classe de 3<sup>e</sup>, assurant ainsi une continuité éducative dans la période charnière vers le lycée ou la formation professionnelle. Aujourd'hui, faute de moyens, il devient difficile pour l'équipe de Prévention Spécialisée de maintenir cet accompagnement au-delà du collège. De ce fait, les lycéens sont désormais moins concernés par les dispositifs, ce qui crée un vide d'accompagnement pour certains jeunes qui auraient pourtant encore besoin de soutien à cet âge.

#### ➤ Les partenariats : un maillage à consolider

Les partenariats constituent un pilier de la prévention spécialisée. Aujourd'hui, environ 85 % des collaborations formalisées concernent la relation entre l'ALSES et les collèges, qui demeurent le lieu central d'intervention des éducateurs A.L.S.E.S, en complémentarité du travail de terrain mené sur les quartiers.

Si cette forte présence dans le milieu scolaire traduit une coopération de confiance et une reconnaissance institutionnelle, elle révèle aussi un déséquilibre dans le maillage partenarial. Les associations de quartier et centres sociaux restent parfois peu mobilisées, voire n'existent pas sur certains territoires. L'absence de structures d'éducation populaire et le manque de temps dédié à la coordination hors des cellules de veille ou des CPSD limitent la capacité à développer des actions collectives.

Cette situation questionne la prévention spécialisée dans son rôle de relais vers le droit commun et les autres dispositifs. Elle souligne la nécessité de renforcer les partenariats de proximité, afin de replacer le jeune au centre d'un réseau éducatif cohérent et articulé.

L'ensemble de ces observations met en lumière une évolution profonde du cadre d'action de la prévention spécialisée. Entre contraintes institutionnelles, réduction des moyens et recomposition des publics, les éducateurs doivent sans cesse repenser leurs modes d'intervention tout en conservant l'essence même de leur mission : être présents, disponibles et ancrés dans le quotidien des jeunes. Comment permettre une sécurisation de ces parcours, notamment lors de certaines étapes (l'entrée au lycée, la sortie du collège où les ruptures sont fréquentes) ? Comment garantir la continuité du lien éducatif dans un contexte où les relais se raréfient ? Comment prévenir les décrochages et maintenir une présence éducative durable au-delà des murs de l'école tout en étant présent et répondant aux nombreux besoins au sein de l'établissement scolaire ?

Autant de questionnements qui semblent traverser aujourd'hui les équipes éducatives de prévention spécialisée.

⇒ L'important de l'ancrage territorial, au-delà du travail de rue

Plus que jamais, il convient de valoriser l'ancrage territorial et la présence sociale des éducateurs de prévention spécialisée. Cette présence, qui va au-delà du travail de rue, ne peut être réduite à une variable d'ajustement : elle constitue le socle de la relation éducative et de la connaissance fine des jeunes dans leurs différents environnements (le collège, le quartier, la famille).

C'est ce lien de confiance basé sur la libre adhésion et sur une proximité, qui permet une connaissance de la personne en tant qu'élève et en tant que jeune, et ainsi de l'accompagner au mieux. Cet ancrage permet également d'aller vers les jeunes exclus, en décrochage ou absents.

Enfin, cet ancrage permet également le travail important avec les familles. Alors que les professionnels constatent régulièrement un fossé entre l'institution scolaires et les familles qui semble se creuser, leur rôle de « liant » est alors essentiel pour participer à la cohérence et l'alliance éducative nécessaire aux jeunes accompagnés.

C'est en conservant cette vision globale et transversale que la prévention spécialisée pourra continuer à jouer son rôle de repère, de médiation et de soutien, au service d'une jeunesse accompagnée dans la durée, reconnue dans ses potentialités et soutenue dans ses parcours de vie.

Les accompagnements individualisés s'articulent et prennent appui sur les nombreux projets réalisés chaque année par les éducateurs spécialisés en fonction d'ALSES et l'équipe de prévention spécialisée présents dans le rapport annuel Base de Données Commune sur la Prévention Spécialisée du Nord.

En ce qui concerne l'action des éducateurs en fonction d'ALSES, ces projets témoignent d'une double continuité de l'action éducative :

- Une continuité spatiale : dans et hors le collège : au local, chez des partenaires, sur le territoire
- Une continuité temporelle : par exemple, les pauses méridiennes sont souvent le temps d'ateliers, de groupes de paroles ; les vacances scolaires, le mercredi, les weekends permettent la mise en place de séjours, d'actions collectives thématiques...

Les projets mis en place dans le cadre des postes ALSES reflètent la diversité des actions menées en Prévention Spécialisée, ceux qui apparaissent ici sont non exhaustifs :

- Des actions culturelles : exemple projet théâtre, réalisation de courts métrage....
- Des actions collectives sportives : tournoi de foot, olympiade....
- Des groupes de parole,
- Des ateliers philo,
- Des ateliers ciblés sur une thématique ou pour un public spécifique : exemple : certains professionnels travaillent avec les 6<sup>èmes</sup> sur les compétences psychosociales, les questions citoyennes, ...
- Des chantiers,
- Des mesures de responsabilisation
- Des actions passerelles notamment entre le CM2 et la 6<sup>ème</sup>
- Des séjours
- ...

Enfin, ces projets sont aussi le témoin du travail collectif et partenarial des éducateurs de Prévention Spécialisée. Ainsi, en fonction des projets, peuvent être mobilisés :

- L'ensemble de l'équipe de Prévention Spécialisée
- Plusieurs éducateurs ALSES et donc regroupant des jeunes issus de plusieurs collèges,
- Les professionnels du collège de l'Education Nationale : professeurs, assistances sociales, infirmières, ...
- Les écoles primaires du territoire
- Les partenaires du territoire
- ...

Les accompagnements individualisés s'articulent également avec les dispositifs disponibles au sein des associations de Prévention Spécialisée, tels que par exemple :

**Le Service d'Accompagnement des Collégiens en Exclusion (S.A.C.E) (AEP)**

Ce dispositif accueille du lundi au vendredi, les collégiens en exclusion des établissements scolaires.

**La Passerelle (CAPEP) : des ateliers de remobilisations proposant une prise en charge adaptée en articulant des ateliers collectifs et individuels**

**La Parenthèse (AAPI) : lieu d'accueil à destination des élèves âgés de 11 à 18 ans, scolarisés dans l'un des établissements de la Cité Éducative de Tourcoing et repérés comme étant en fragilité scolaire.**

**Mistral Gagnant (ITINERAIRES) : Accueil de Jour à temps plein ou à temps partiel, classifié Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), pour les jeunes de 12 à 18 ans en décrochage scolaire.**

**Dispositif 3R / Remotiver, Réapprendre, Rebondir (FCP)**

**Arrêt sur image (Horizon9) est un dispositif d'accueil divisé en deux pôles :**

- Un pôle pour les collégien.ne.s (décrocheur.euse.s ou en voie de le devenir)
- Un pôle pour les 16/17 ans dans le cadre de la loi "obligation de formation" (qui ont des difficultés à se projeter dans leur parcours).

**Mon avenir j'y crois (Itinéraires) : MAJ'YC est une action d'accompagnement spécifique pour des jeunes originaires de la métropole lilloise, de 16 à 21 ans, avec une offre plus spécifique pour les mineurs. L'objectif est de les aider à la construction d'un projet professionnel et de travailler à la poursuite du parcours vers une qualification ou un accès à l'emploi.**

Cette liste, bien que non exhaustive, illustre la diversité des actions mises en place par les associations de prévention spécialisée pour soutenir les jeunes les plus en difficulté.

D'autres illustrations de ce travail en lien avec la jeunesse seront présentées dans les rapports d'activité dans les associations et pourront faire l'objet dans un prochain rapport de vignettes.

## Conclusion, Perspectives, Remerciements

L'année 2025 confirme la place essentielle qu'occupe la fonction d'ALSES dans le paysage de la prévention spécialisée et au sein des collèges du département. Les actions menées illustrent, une fois encore, la pertinence d'un accompagnement individualisé/collectif ancré à la fois dans la réalité quotidienne des jeunes, dans leur environnement scolaire et dans leur territoire de vie.

L'équilibre que parvient à maintenir l'éducateur spécialisé ayant fonction ALSES entre ces différents espaces — collège, famille, quartier — demeure un levier déterminant pour renforcer la cohérence de la continuité des parcours et favoriser l'émergence de projets construits et partagés avec les jeunes. Cette posture de lien et d'articulation continue de démontrer toute sa valeur ajoutée au service d'une véritable alliance éducative.

Les données recueillies témoignent d'une stabilisation des dispositifs et d'une reconnaissance accrue des fonctions d'ALSES dans les collèges et les réseaux partenariaux. Cependant, elles soulignent également la nécessité de poursuivre le travail d'ajustement et de coopération entre les différents acteurs de la communauté éducative et sociale, afin de répondre toujours mieux aux besoins évolutifs des jeunes et de leurs familles.

Dans cette dynamique, les travaux engagés en 2024 et poursuivis en 2025 — qu'il s'agisse de l'action recherche conduite par Pape Momar NIANG ou de l'étude d'impact prévue sur la période 2024-2027 — constituent des étapes structurantes. Ils permettront d'objectiver les effets de la fonction d'ALSES et d'en identifier les conditions de réussite.

Ainsi, l'année à venir, qui marquera les trente ans de cette fonction, s'inscrit dans la continuité d'une démarche à la fois réflexive et prospective : consolider les acquis, valoriser les pratiques et affirmer plus encore la place de la mission ALSES comme maillon essentiel de la prévention et de la cohésion éducative sur les territoires.

L'avenir reste cependant à stabiliser pour ce dispositif car les moyens financiers restent fragiles dans leur temporalité. Ainsi, que deviendra cette fonction d'ALSES après le Pacte des Solidarités qui s'inscrit sur la période 2024/2027. Le Département s'engagera-t-il à hauteur de l'enveloppe actuellement prise en charge par l'Etat si celui-ci se désengage.

Nous remercions chaleureusement les associations de prévention spécialisée partenaires pour leur implication dans la dynamique du réseau et le travail de pilotage, les éducateurs en fonction d'ALSES pour leur contribution et leur engagement, l'Etat et le Département du Nord pour le soutien financier et la confiance au dispositif ALSES.

*« Le travail de rue, c'est aussi quand le lien parle avant toi. »  
Une éducatrice en prévention spécialisée*



